

# MÉRINCHAL



**BULLETIN MUNICIPAL 2025**

EAUX VIVES N° 45

---

# SOMMAIRE

## VIE COMMUNALE

Le mot du Maire	3
Contacts	4
Infos+ - Recensement citoyen	
Procédure d'inscription Listes Électorales	
État civil	5
Décisions du Conseil Municipal	6
Adresses utiles	7
Bibliothèque de Mérinchal	8
France services de Mérinchal	9
Tarifs communaux 2025	10
Artisans et commerçants	11
Budget de la commune 2025	15
Comptes administratifs et budgets	16
Travaux et réalisations 2025	17
Zoom, Tout ce qu'on ne voit pas... toujours	18
Nos centenaires	19
Inauguration du centre bourg	20

## INTERCOMMUNALITÉ

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal	22
Enfance-Jeunesse	23
Est-Creuse développement	25

## BIEN VIVRE ENSEMBLE

26

## VIE ASSOCIATIVE

Nos associations	27
Les Amis du Château de la Mothe	28
Amicale des Sapeurs-Pompiers	29
Amicale de la Pétanque de la source du Cher	30
Club de la Source du Cher	
Association des Parents d'Élèves	31
Cher en Scènes	32
Hélios	32
Le Bruit de la Source	34
Les Vieilles Roues de la Source du Cher	35
Club M'Tonic de Mérinchal	36
Les Amis du Montaurat	37

## CULTURE ET LOISIRS

Une page d'histoire sur les mines d'antimoine de Mérinchal	38
Le Crime de Marius Goulaud	41
Coloriage	42
Les mots cachés	43

**Directeur de publication Comité de rédaction**  
Mairie de Mérinchal

**Crédits photos**  
CBC communication - Mairie de Mérinchal

**Dépôt Légal Publication annuelle**  
**Numéro de publication**  
n° 45- 2025

**Création grille graphique, mise en page & Impression**  
CBC communication- 23200 SAINT-AMAND  
0555 83 01 69 - [www.costes-communication.fr](http://www.costes-communication.fr)

*Imprimé sur du papier recyclé PEFC origine France,  
Tirage en 450 ex.*

# LE MOT DU MAIRE

Alors que l'année 2025 s'achève laissant à chacun, le souvenir d'une année très particulière voici que s'annonce 2026.

À l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite, mes meilleurs vœux de SANTÉ, de RÉUSSITE ainsi que de nombreux moments PRIVILÉGIÉS, de PETITS BONHEURS PARTAGES; Prenez soin de vous, de votre famille, de ceux qui vous sont chers

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants installés récemment sur notre commune, la cérémonie des Vœux de 2026 ouverte à tous, nous permettra de vous accueillir et de partager comme à l'accoutumée, un bon moment de convivialité.

Je terminerai ce propos par deux mots qui résonnent comme une nécessité pour notre pays et une espérance dans de nombreux domaines PAIX ET LIBERTÉ".

Tout le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter :

---

**NOS MEILLEURS VŒUX POUR 2026**

---

Le Maire  
*Marie-Françoise VENTENAT*



## Mairie

Tél. 05 55 67 2019

Mail: [commune@merinchal.fr](mailto:commune@merinchal.fr)

Site internet: [www.merinchal.fr](http://www.merinchal.fr)

### Horaires d'ouverture

- Lundi: 8h15-12h30 /13h30-18h30
- Mardi - Jeudi: 8h15-12h30 /13h30-17h30
- Mercredi: 8h15-12h15
- Vendredi: 8h15-12h00 /14h00-17h00
- 3<sup>e</sup> samedi du mois: 9h00-11h00



Mairie de Mérinchal

## Newsletter: Mérinchal Infos



Pour vous inscrire à la Newsletter, il vous suffit d'envoyer un mail à la mairie:  
[commune@merinchal.fr](mailto:commune@merinchal.fr)

## Panneau Pocket dans votre commune



Pour tous ceux qui ont un téléphone ou une tablette:

### PanneauPocket dans votre commune

Pour mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application PanneauPocket.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la Commune sont toujours dans votre poche, où que vous Soyez, quand vous le souhaitez.

### SIMPLE ET GRATUITE

Pas de compte à créer: 100 % anonyme!

**Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application**

Sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur: -AppStore, PlayStore ou App-Gallery.-

Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

Vous recevrez désormais des notifications de la commune en cas d'alertes ou d'informations.

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant: [App.panneaupocket.com](http://App.panneaupocket.com)

## J'ai 16 ans: j'effectue mon recensement citoyen



### Le recensement citoyen est une démarche obligatoire à 16 ans.

**Qui?** Tout jeune de nationalité française, fille et garçon.

**Où?** À la mairie de son domicile.

**Quand?** À partir de 16 ans et jusqu'à la fin du 3<sup>e</sup> mois qui suit.

#### Pourquoi?

- Pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- Pour s'inscrire aux examens et concours (CAP, BEP, Bac, permis de conduire, concours de la fonction publique)
- Pour être inscrit d'office sur les listes électorales à sa majorité.

Une attestation de recensement sera délivrée au jeune, elle est indispensable pour toutes les démarches énumérées ci-dessus.

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même à la mairie. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire la démarche à votre place et en votre absence.

**Pour tous renseignements,  
contacter la mairie: 05 55 67 2019**

## Procédure d'inscription Listes Électorales



### Où faire la demande?

- Sur le site internet: [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr)
- Sur place, à la mairie de votre domicile
- Par courrier

### Quelles pièces dois-je fournir?

- Copie recto-verso de la carte d'identité ou passeport en cours de validité
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Le Cerfa n° 12669\*02

### Quand m'inscrire?

- Tout au long de l'année
- Sauf les années de scrutin jusqu'au 6<sup>e</sup> vendredi avant le premier tour. A savoir jusqu'au 4 février 2026 par internet et jusqu'au 6 février 2026 en mairie pour pouvoir voter lors du prochain scrutin des élections municipales.

**Pour tous renseignements,  
Consulter le site [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr)  
ou contacter la mairie  
Vérifier votre inscription sur le site  
[www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr)**

# État civil 2025

## Naissances

### Bienvenue à

**Le 21 janvier 2025**

Lucien, René, Antoine VALENTE – 18 Létrade Gare

**Le 20 avril 2025**

Iris, Capucine PERRIN - rue du Ciment

## Mariages

**Le 24 mai 2025**

Maria De Lurdes DA SILVA LEITE et  
Philippe, Pierre, Jean ARBRE - rue de Condofeix

**Le 31 mai 2025**

Camille, Marie PAGES et  
Loïc CHAUVIN – Moissat -Puy-de-Dôme-

**Le 21 juin 2025**

Océane, Catherine, Jacqueline SALUDO et  
Anthony, Christophe SAINTRAPT - Le Mondayraud

**Le 12 juillet 2025**

Charlotte KEBE et  
Sébastien, Jean-Claude, Marcel, André ROUBINET  
- La Vernède

## Décès

**Le 2 janvier 2025**

Renée, Marie, Antoinette JARLES ép. ROUSSEL  
- Dontreix / Mérinchal

**Le 15 février 2025**

Pierrette, Janine METENIER ép. DEVOIZE -  
Saint-Amand / Guéret

**Le 22 février 2025**

Nicole, Lucienne, Marie-Christine GUILHEN  
ép. GIRAUDON - Rougnat / Mérinchal

**Le 7 mars 2025**

Didier, Jean-Pierre FRADET - Aubusson  
/ Mérinchal

**Le 15 mai 2025**

Marie, Micheline LABAS ép. SIMON - La  
Mazière aux Bonshommes / Mérinchal

**Le 10 août 2025**

Lucien, René GIGOT - Mérinchal

**Le 22 octobre 2025**

Lucette LECHIEN ép. DESSEAUVE - Courtenay  
/ Mérinchal

**Le 25 octobre 2025**

Simone, Marie, Émilie RIVALIER ép. PEYRAUD -  
Saint-Avit / Mérinchal

**Le 26 octobre 2025**

Mireille, Louissette, Sylvestre BARRET  
ép. JARRIER - Tralaigues / Mérinchal

**Le 4 novembre 2025**

Angela DEALTRY - Royaume-Uni / Mérinchal

Une pensée pour les natifs et natives  
de la commune ou ayant habité la  
commune qui nous ont quittés cette  
année :

**Le 28 décembre 2024**

Anna, Paulette, Marthe MALLAURE -  
Vichy / Mérinchal

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2025**

Danielle, Anne-Marie BIZET  
ép. ZUCCHELLI - Aigueperse / Mérinchal

**Le 5 février 2025**

Jean, Maurice FAURE - Giat / Mérinchal

**Le 1<sup>er</sup> mai 2025**

Yvette, Céline MALLET - Paris / Mérinchal

**Le 16 mai 2025**

Marie, Renée, Suzanne JOVIN - Auzances  
/ Mérinchal

**Le 13 août 2025**

Roger, Louis, François GENDRAUD - Riom  
/ Mérinchal

**Le 21 août 2025,**

Jacqueline ECHEGUT ép AUBAILLY -  
Besançon / Mérinchal

**Le 30 août 2025**

Martine, Solange TARRA - Nîmes  
/ Mérinchal

**Le 27 septembre 2025**

Delphine, Édith, Simone GUIF - Abbeville  
/ Mérinchal



# Décisions du Conseil Municipal

## Résumé des principales décisions pour l'année 2025

### Séance du 30 janvier 2025

#### ● DETR 2025 : CHAUFFAGE ÉGLISE:

Approbation du dépôt de dossier DETR pour l'installation d'un nouveau système de chauffage à l'église et le démantèlement de l'ancien et du plan de financement \_\_\_\_\_ 34 833,10 € H.T.  
DETR 35 % \_\_\_\_\_ 2 191,59 € H.T.  
Autofinancement \_\_\_\_\_ 22 641,51 € H.T.

#### ● MISE EN PLACE ACOMPTE LOCATIONS

**GÎTES:** Pour les réservations effectuées entre 6 mois et 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25 % du prix du séjour sera demandé avec paiement du solde payable 30 jours avant le début du séjour;

Pour les réservations réalisées moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du prix du séjour sera exigée.

#### ● RÉOUVERTURE DU SERVICE DE BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE:

- Réouverture du service de bibliothèque départementale,

- Acceptation de la mise à disposition de mobilier et de collections de livres appartenant au Département,

- Autorisation à Madame Le Maire de signer la convention de partenariat entre le département de la Creuse et la commune, pour le développement de la lecture publique et la gestion de la bibliothèque municipale,

### Séance du 3 avril 2025

#### ● APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU)

#### ● AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024

● **VOTE DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX:** Reconduction des taux d'imposition 2024 pour l'année 2025.

#### ● APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

### Séance du 13 mai 2025

#### ● SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025

Attribution des subventions aux associations

● **RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE:** Validation du règlement intérieur de la bibliothèque municipale.

● **MANDAT AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA CREUSE POUR LANCER LA CONSULTATION POUR LA CONCLUSION D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ**

### Séance du 19 juin 2025

#### ● PROGRAMME VOIRIE 2025

Choix de l'entreprise EUROVIA pour la réalisation des travaux.

#### ● RÉGULARISATION VOIE COMMUNALE VILLAGE DE LAZEREIX

● **ÉCHANGE DE TERRAIN ENTRE LA COMMUNE ET MR GARRET** à l'arrière de l'église moyennant l'Euro symbolique.

● **DEMANDE DE CONCOURS TECHNIQUE ET FINANCIER DU SDEC ET AUTORISATION DU MAIRE POUR LA SIGNATURE DE LA CONVENTION DE CO-MAÎTRISE D'OUVRAGE ENTRE LA COMMUNE ET LE SDEC POUR LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

### Séance du 7 août 2025

● **SUBVENTION ASSOCIATION LES GALOPINS EN MARCHÉ**

● **TARIFS REPAS RESTAURANT SCOLAIRE** Maintien des tarifs pour le premier trimestre.

● **TARIFS GARDERIE** Maintien du service sans augmentation des tarifs.

### Séance du 30 octobre 2025

● **DETR 2026 : ENFOUISSEMENT RÉSEAUX SUR LA PARTIE BASSE DU BOURG**

● **ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2024 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

● **ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2024 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE**

# Adresses utiles

## La déchèterie

15 Route de la Celle – 63620 GIAT - Tél. **04 73 21 77 72**

Du lundi au mercredi et du vendredi au samedi :

9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Fermée jeudi, dimanche et jours fériés

### N'oubliez pas votre badge!

Depuis le 12 novembre, la plateforme de broyage de la déchèterie est en service offrant aux usagers un nouveau dispositif de proximité pour le traitement de certains déchets verts. En effet, cet outil a deux piliers : la récupération du bois de petit calibre (branches de diamètre inférieur à 12 cm) et la distribution de broyat et de compost. L'objectif reste la réduction des déchets dans les containers et le recyclage de matières.

## Centre des Finances Publiques

1 Allée Jean Marie Couturier, 23200 Aubusson

Tél. **05 55 83 41 00**

Du lundi au vendredi de 8h30-12h00

## Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et Assainissement (SIAEPA)

2, Place Marie-Thérèse GOUMY à Crocq

Tél. **05 55 83 12 45**

Les jours de permanence sont :

le mercredi et le vendredi de 9h30 à 13h00

## Le Centre d'Exploitation du Conseil Départemental

Route d'Aubusson à Crocq

(en face de l'usine KATZ)

Tél. **05 55 67 49 34**

## Permanence de l'Assistante Sociale

Permanence sur **rendez-vous**, tous les jeudis, dans les locaux de la Maison France Services de la commune de Crocq, 2, Place du Monument.

Tél. **05 55 83 70 00** (UTAS Auzances).

## AGARDOM

(Association de Garde à Domicile)

Esplanade Ch. de Gaulle 23200 Aubusson

Tél. **05 55 83 35 00** – agardom@agardom.fr

MARAD (repas à domicile)

## L'association MARAD

(Marche Auvergne Repas A Domicile) intervient sur le territoire de la Commune de Mérinchal. Elle livre des plateaux-repas complets. Les repas sont préparés dans des ateliers agréés au sein de la cuisine centrale des Mars. Ils sont livrés sur commande.

Coordonnées: MARAD - Mairie 63620 GIAT

Tél. **04 73 21 75 13** Tél. port. **06 30 95 06 04**

## Les Restos du cœur

Local à l'ancienne école primaire,

Grande Rue – 23260 CROCQ

Ouverture :

- En période hivernale: Tous les vendredis de 14h00 à 16h30.

- Inter Campagne: tous les 15 jours

- Le vendredi de 14h00 à 16h00 de début avril à fin novembre.

AUZANCES: inscription, dépannage, distribution

Ouverture le jeudi de 9h00 à 18h00 sans RDV.

Tél. **05 55 67 50 40**.

**Remarque: la distribution alimentaire est soumise à des conditions de ressources.**

## Association CAVL AGIR

12 Rue Saint-Jacques 23700 AUZANCES

Tél. **05 55 82 80 47**

## Les Galopins en Marche

6 rue du Château de la Mothe 23420 MÉRINCHAL

Tél. **06 52 39 50 68**

Mail: alsh.lesgalopinsenmarche@laposte.net

## Transport de la Région Nouvelle-Aquitaine

Tous les jours un autocar circule entre Montluçon et Aubusson. L'arrêt se situe sur la Place du Marché, devant les sanitaires publics.

### En direction d'Aubusson

Horaires en période scolaire :

• **11h59** lundi – mercredi – vendredi

• **13h59 et 19h59** lundi – mardi – mercredi – jeudi – vendredi – samedi

• **22h59** vendredi uniquement

Horaires en période de vacances scolaires :

• **18h09** lundi – mardi – mercredi – jeudi – vendredi – samedi – dimanche

• **22h59** vendredi uniquement

### En direction de Montluçon

Horaires en période scolaire :

• **5h48** lundi – jeudi

• **8h50** lundi – mardi – mercredi – jeudi – vendredi – samedi

• **14h28** lundi – mardi – mercredi – jeudi – vendredi – samedi – dimanche

Horaires en période de vacances scolaires :

• **8h50** lundi – mardi – mercredi – jeudi – vendredi – samedi

• **14h35** mercredi – samedi – dimanche

# Bibliothèque de Mérinchal

Après plusieurs mois de mise en place (désherbage des collections, achat, cotation et couverture des nouveaux livres, formation des bénévoles à l'outil informatique et renouvellement du mobilier) la bibliothèque de Mérinchal a de nouveau ouvert ses portes, le mercredi 16 juillet 2025.



Cette réouverture a pu se réaliser sous l'impulsion de Marina VIALTAIX et son équipe de bénévoles motivées (Étiennette DEMENEIX, Aude DESGRANGES, Geneviève GEAIX, Martine JOUHET, Christiane MANDON).

Nous tenons également à remercier Madame Viviane OLIVIER - Directrice déléguée en charge de la lecture publique et de la coordination culturelle et Madame Agnès ROUET - Responsable du secteur adultes et d'un secteur géographique pour leurs conseils avisés et leur aide précieuse pour ce projet. Lors de l'inauguration de l'aménagement du Centre Bourg, les représentants de l'État, les élus, les membres des associations et les habitants de la commune présents ont pu assister à la présentation de la nouvelle bibliothèque municipale.

La bibliothèque est située dans les locaux de l'école primaire ou les bénévoles vous accueillent :

**Le mercredi de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h**

Les prêts sont entièrement gratuits et aucune adhésion ne sera demandée. Il suffit de venir à la bibliothèque pour s'inscrire et signer un règlement intérieur afin d'avoir une carte d'adhérent vous ouvrant ainsi accès aux nombreux ouvrages de la bibliothèque (romans, romans policiers, Livres sur la poésie, documentaires adultes et enfants, BD adultes et enfants, DVD, CD, Divers livres et contes pour enfants, mangas, romans adolescents etc...).

Vous pouvez nous solliciter si vous souhaitez un ouvrage qui n'est pas disponible dans notre collection, nous avons la possibilité de le réserver à la Bibliothèque Départementale de la Creuse.

Nous souhaitons mettre en place des animations sur des thèmes différents tout au long de l'année 2026. N'hésitez pas à venir nous soumettre vos idées pour d'éventuels ateliers.

La première animation a eu lieu le mercredi 5 novembre 2025 pour fêter Halloween avec des ateliers créations de marque-pages effrayants et d'une lanterne d'Halloween et la lecture de contes.

Osez franchir les portes de la bibliothèque, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.

Vous pouvez nous laisser des messages ou nous contacter :

Mail: [bibliothequemerinchal@gmail.com](mailto:bibliothequemerinchal@gmail.com)

 Facebook: Bibliothèque Municipale de Mérinchal

 Instagram: [bibliotheque\\_merinchal](https://www.instagram.com/bibliotheque_merinchal)



# Au bureau de poste labellisé France services de Mérinchal, les chargés de clientèle référents vous guident dans vos démarches en ligne.

La Poste de Mérinchal, est labellisée France services. Cela permet de rassembler dans un même lieu les services de La Poste, un accès à un point Justice, aux démarches en ligne de France Travail, la CNAM, la MSA, la CAF, la CNAV, la DGFIP, France Titres (agence Nationale des titres sécurisés), et l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat).

Ainsi, La Poste de Mérinchal accueille les citoyens ayant besoin d'accéder aux services publics via un îlot numérique mis à leur disposition gratuitement (ordinateur, tablette, imprimante et scanner).

Ils peuvent bénéficier de l'accompagnement d'un chargé de clientèle La Poste référent France services spécialement formé.

Les habitants de la commune et à proximité, ont aussi la possibilité de s'entretenir avec un expert dans un espace confidentiel ou en visio-conférence, pour réaliser leurs démarches.

Le point d'accès numérique en libre-service est utilisable sur demande, en toute autonomie ou avec l'appui d'un chargé de clientèle.



## LES SERVICES DU QUOTIDIEN DANS VOTRE FRANCE SERVICES DE MÉRINCHAL



**MA SITUATION DE VIE CHANGE** - Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF,...).



**JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ** - Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...



**JE PRÉPARE MA RETRAITE** - Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits.



**JE DÉCLARE MES IMPÔTS** - Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...



**J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS** - Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...



**JE FAIS VALOIR MES DROITS** - Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...



**JE SUIS AFFILIÉ(E) À LA MSA** - Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...



**JE CHERCHE UN EMPLOI** - Je m'inscris/réinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...



**JE SOUHAITE OBTENIR LE CHÈQUE ÉNERGIE** - Je veux m'informe sur les conditions d'éligibilité et sur l'utilisation possible. Je veux être accompagné dans la réalisation de mes démarches administratives ou être orienté vers une assistance dédiée.



**JE SOUHAITE OBTENIR UNE AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE** Je veux m'informe sur l'existence de MaPrimeRénov' et de MaPrimeAdapt' (adaptation de mon logement à la perte d'autonomie ou au handicap) et sur les aides mobilisables, être accompagné dans mes démarches administratives, le dépôt de ma demande et la création de mon compte.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### France services de Mérinchal

7, Rue de la Source du Cher  
23420 Mérinchal

### HORAIRES D'OUVERTURE

Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h  
et de 13h30 à 16h30  
Le jeudi de 10h à 12h30  
Le samedi de 8h30 à 12h

Tél : 05 55 67 30 19

[merinchal@france-services.gouv.fr](mailto:merinchal@france-services.gouv.fr)

Pour améliorer votre accueil, nous vous conseillons de prendre rendez-vous et de vous munir des pièces justificatives et identifiants indispensables à la réalisation de vos démarches.

# Tarifs communaux 2025

Les salles sont mises gratuitement à disposition propres des associations qui les utilisent de façon régulière; pour certaines de façon ponctuelle lors de leurs réunions. Elles doivent être rendues dans le même état de propreté au sortir de leur occupation. Pensez au suivant!

## Location des Salles

Les réservations se feront au secrétariat de mairie pendant les heures d'ouverture où il sera précisé dès la réservation les besoins en tables, chaises, sono, podium, tringles, crochets, barnums...

Les états des lieux seront réalisés avec un(e) employé(e) communal(e).

### Pour les salles de l'ancienne cantine et des expositions:

L'état des lieux entrant se fera le lundi matin à partir de 9h00.

### Pour la salle polyvalente:

L'état des lieux entrant se fera le vendredi entre 15h30 et 17h00;

L'état des lieux sortant se fera le dimanche en période scolaire et le lundi en période de vacances scolaires.

SALLES	Habitant commune	Habitant hors commune	Associations
Salle des Fêtes (expo) + ancienne cantine	206 €	412 €	
Ancienne cantine	103 €	206 €	
Restaurant scolaire (salle polyvalente)	150 €	412 €	
Restaurant scolaire (salle polyvalente) + cuisines	206 €	464 €	50 €
Caution mobilier toutes salles	500 €	500 €	500 €
Caution ménage toutes salles	150 €	150 €	150 €
Caution chapiteaux			1500 €

## Droits de place du marché

2 € sans électricité

3 € avec électricité

## Droits de place des Food-Trucks

Forfait électricité compris: 10 €/mois

## Tarifs particuliers matériel

1 TABLE + 6 CHAISES 5,00 €

FORFAIT BARNUMS + MANGE DEBOUT + TABLES + CHAISES 150,00 €

Ces tarifs s'appliquent dans le cadre d'organisation de buffets dans le parc du Château.

## Location des Gîtes

### Logement 58: 2 personnes

Prix semaine Hors Saison: \_\_\_\_\_ 134,00 €

Prix semaine Haute Saison (juillet-août): \_ 185,00 €

Prix mensuel: \_\_\_\_\_ 206,00 €

Tarif social: \_\_\_\_\_ 124,00 €

Prix week-end 2 à 3 nuits: \_\_\_\_\_ 98,00 €

### Logement 59: 5 personnes

Prix semaine Hors Saison: \_\_\_\_\_ 309,00 €

Prix semaine Haute Saison (juillet-août): \_ 324,00 €

Prix mensuel: \_\_\_\_\_ 319,00 €

Tarif social: \_\_\_\_\_ 124,00 €

Prix week-end 2 à 3 nuits: \_\_\_\_\_ 196,00 €

### Logement 60: 4 personnes

Prix semaine Hors Saison: \_\_\_\_\_ 278,00 €

Prix semaine Haute Saison (juillet-août): \_ 309,00 €

Prix mensuel: \_\_\_\_\_ 288,00 €

Location draps 1 lit: \_\_\_\_\_ 10,00 €

## Tarifs Camping

### Prix par jour et par personne:

Adultes: \_\_\_\_\_ 3,00 €

Enfants moins de 12 ans: \_\_\_\_\_ 2,00 €

### Prix par jour et par emplacement:

Voiture, moto: \_\_\_\_\_ 2,00 €

Tente: \_\_\_\_\_ 2,00 €

Caravane: \_\_\_\_\_ 2,50 €

Camping-car: \_\_\_\_\_ 4,00 €

Branchement électrique: \_\_\_\_\_ 3,00 €

Garage mort: \_\_\_\_\_ 1,50 €

Machine à laver: \_\_\_\_\_ 2,50 €

# Artisans et commerçants



## TAXI AMBULANCES

### AMBULANCES

#### CHERBOUQUET/SAURET

M. CHERBOUQUET

5 Place Saint-Pierre

Tél. 05.55.83.06.42

## CARRELEUR MARQUES

M. MARQUES Luis

11 Champ de la Plaine

Tél. 05.55.67.24.26

## MOQUETTE ROUTIÈRE

### MOQUETTE ROUTIÈRE

M. ROUX

1 Rue des Massoubres

## PLOMBERIE - CHAUFFAGE

### SAS GENDRAUD

M. GENDRAUD Frédéric

8 Rue Sagne Jurade

Tél. 05.55.67.25.09

## SITE PRODUCTION

### ALIMENTS POUR BÉBÉS

#### VITANUTRITION

M. CHAZETTE Sébastien

13 Rue Sagne Jurade

Tél. 05.55.67.20.36

## GARAGISTE - MÉCANIQUE

### AUTOMOBILE

#### GARAGE MENDES EURO REPAR

M. MENDES Michel

1 Rue des Massoubres

Tél. 05.55.67.05.98

## MAÇONNERIE

Mrs. AYMARD Thierry et Dominique

10 Rue de la Croix Marchon

Tél. 05.55.67.23.08 /

05.55.67.20.51

## CHARPENTIER/COUVREUR

### STRUCTURE BOIS

Mme VILLEBONNET Émilie

21 Route de Létrade

Tél. 06.81.02.27.62

## CHARPENTIER

### VIVA CONSTRUCTION BOIS

M. VALENTE Vincent

6 Létrade Gare

Tél. 06.27.83.55.12

## VENTE - RÉPARATION

### MATÉRIEL AGRICOLE

#### SARL PENACHE-FEYSSAC

M. FEYSSAC Michel

8 Rue de la Source du Cher

Tél. 05.55.67.20.10

## ALIMENTATION GÉNÉRALE

### VIVAL

SARL Maison MOUILLERAT

3 Place Saint-Pierre

Tél. 05.55.67.27.00

## MARAÎCHER

M. BONIN Laurent

12 Rue de la Prise d'eau

Marlanges

Tél. 06.76.17.34.17

## FROMAGERIE

### LA FROMAGERIE D'IVANNE

Mme MONTAGNE Ivanne

8 Rue de Lachaud

fromagerie.ivanne23@gmail.com

## HERBORISTE

### HERBES DE VIE

M. THÉVENIN Thierry

11 Route de Mercin - Mercin

Tél. 05.55.67.23.25

## BOULANGERIE PRUGNARD

### DÉPÔT DE PAIN

M. PRUGNARD

5 Grande rue

Tél. 05.55.67.26.00

## BOULANGERIE

### LA GRANGE A PAIN

Mme VERNE Margaux

22 Route du Lac - Le Lac

Tél. 06.78.86.90.42

## BAR TABAC PMU JOURNAUX

### RESTAURANT

#### LE PIT'CHU

M. LOUBAUD Didier

3 Place du Marché

Tél. 05.55.67.25.18

## RESTAURANT

### LES SOLEILS

M. et Mme LEPRETRE Jéhan

& Coline

6 Rue de la Prise d'eau - Marlanges

Tél. 05.55.67.27.88 /

07.84.44.62.86

## VENTE FRUITS ROUGES

### CHARCUTERIE VIANDE DE PORC

#### CHAMBRES D'HÔTES

#### LA FERME DU MONTAURAT

M. Mmes LABAS Didier, Odile

& Florie

10 Route du Montaurat

Le Montaurat

Tél.: 05.55.67.25.99

## SALON DE COIFFURE MIXTE

### 2 MÈCHES AVEC VOUS

Mme THOMAS Éloïse

1 Place Saint-Pierre

Tél. 05.55.66.55.76

## PHARMACIE

### PHARMACIE BENQUET

M. BENQUET Christophe

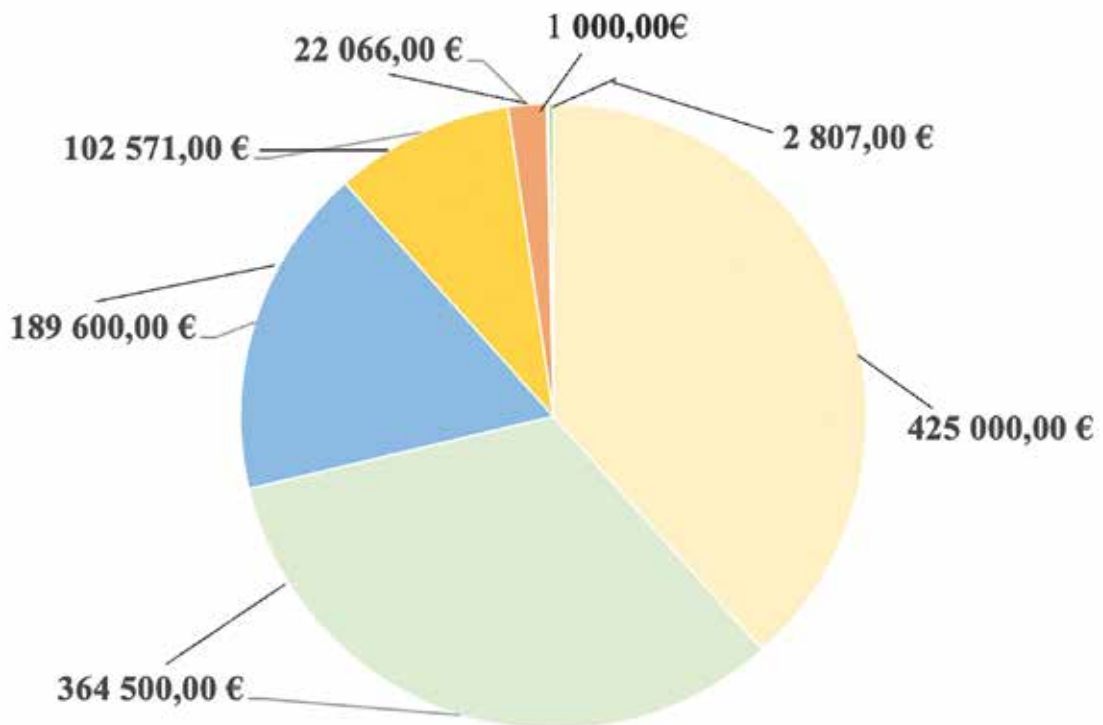
13 Rue de la Source du Cher

Tél. 05.55.67.20.28

# Budget de la commune 2025

## FONCTIONNEMENT DÉPENSES

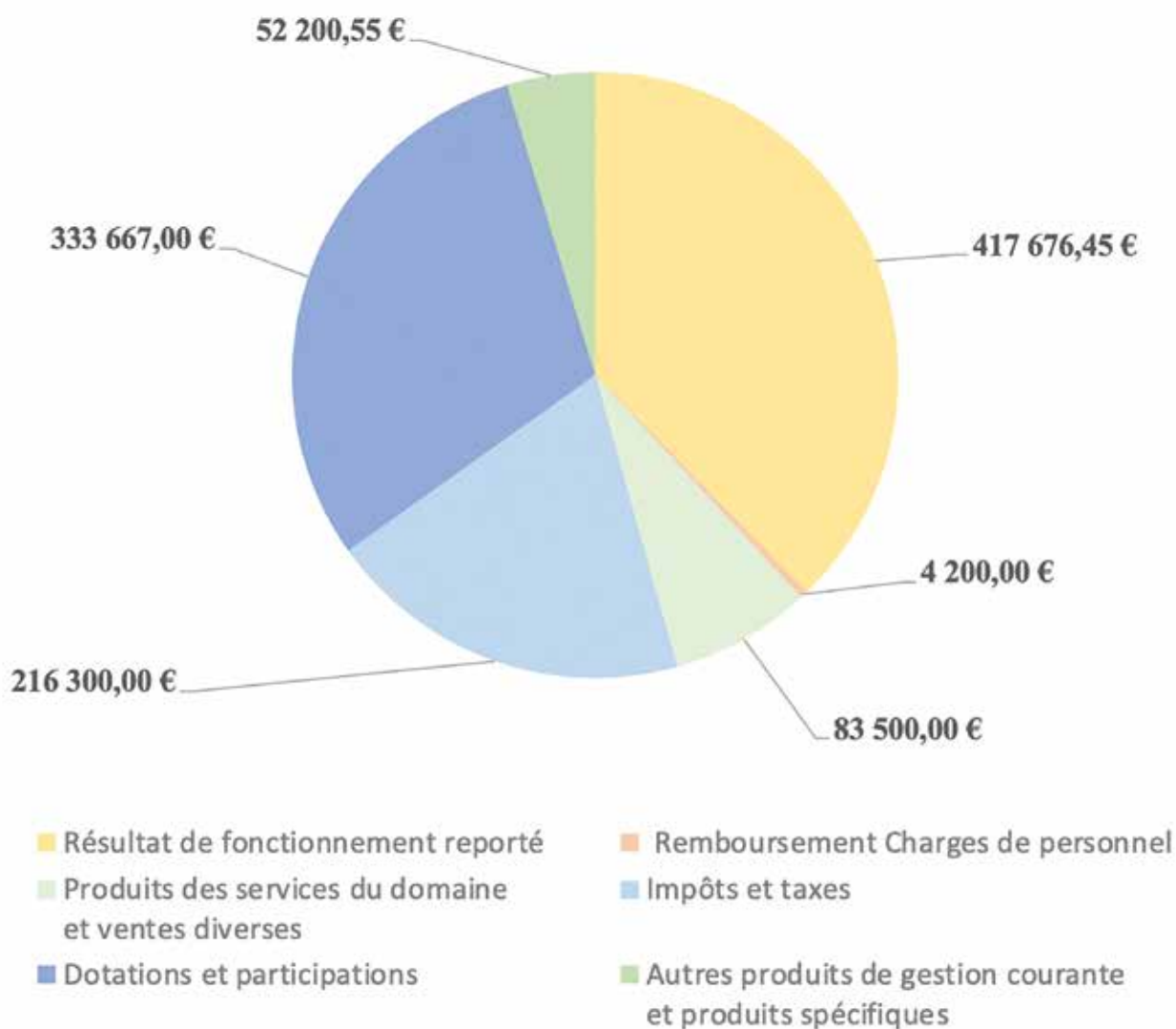
DEPENSES FONCTIONNEMENT	PREVISIONS 2025
Charges à caractère général	425 000,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	364 500,00 €
Virement à la section d'investissement	189 600,00 €
Autres charges de gestion	102 571,00 €
Intérêts emprunts	22 066,00 €
Gestion courante : Charges spécifiques	1 000,00 €
Dotations et Amortissements	2 807,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 107 544,00 €</b>



- Charges à caractère général
- Autres charges de gestion
- Charges de personnel et frais assimilés
- Intérêts emprunts
- Virement à la section d'investissement
- Gestion courante : Charges spécifiques

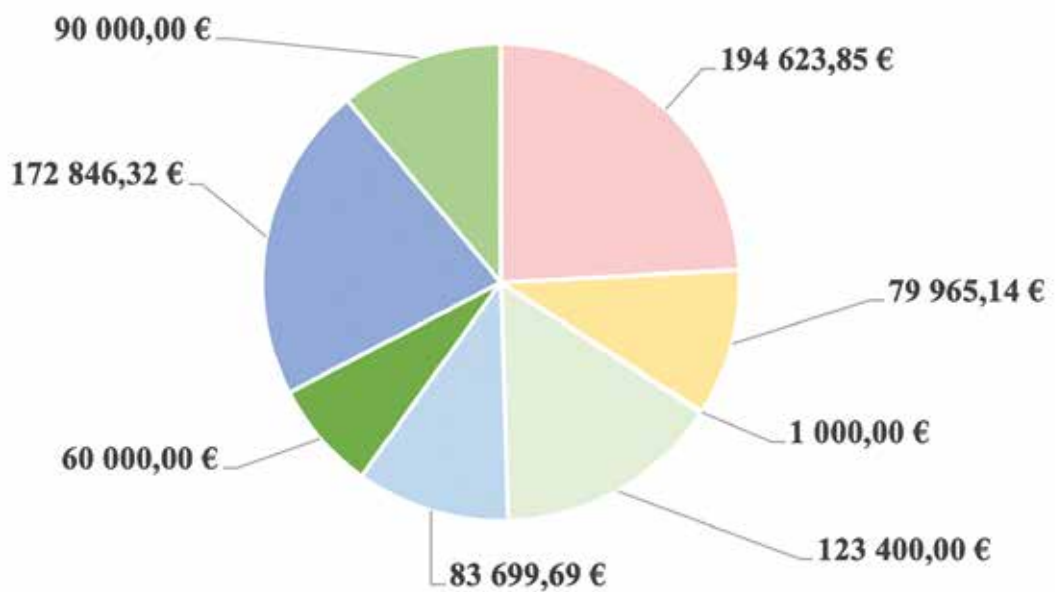
## FUNCTIONNEMENT RECETTES

RECETTES FONCTIONNEMENT	PREVISIONS 2025
Résultat de fonctionnement reporté	417 676,45 €
Remboursement Charges de personnel	4 200,00 €
Produits des services du domaine et ventes diverses	83 500,00 €
Impôts et taxes	216 300,00 €
Dotations et participations	333 667,00 €
Autres produits de gestion courante et produits spécifiques	52 200,55 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 107 544,00 €</b>



## INVESTISSEMENT DÉPENSES

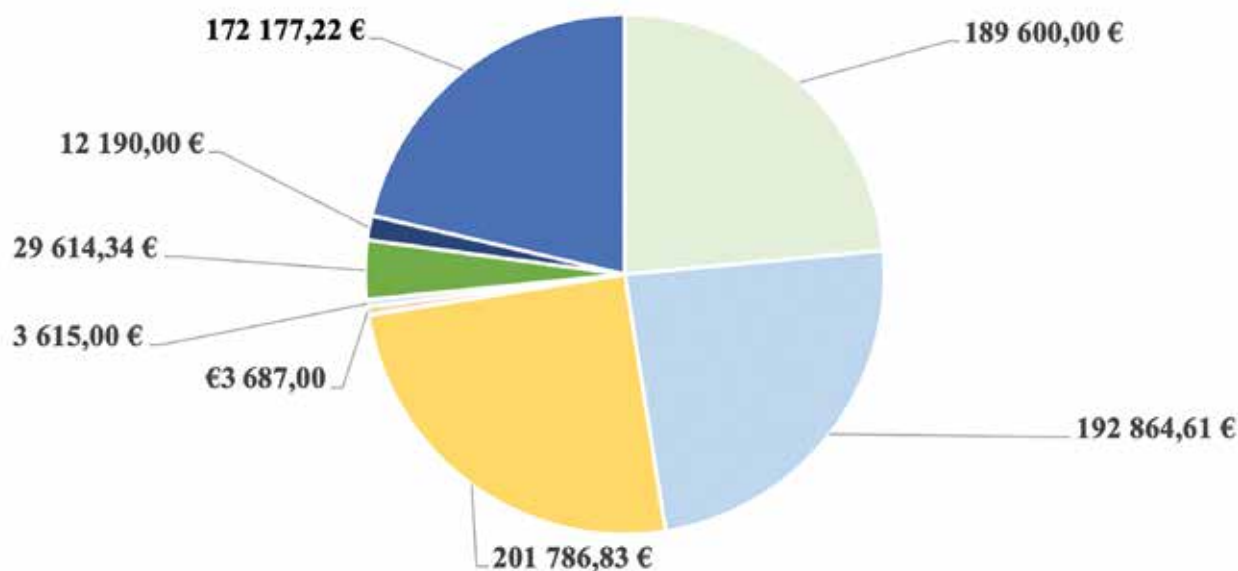
DEPENSES INVESTISSEMENT	PREVISIONS 2025
Solde d'exécution reporté de la section d'investissement	194 623,85 €
Remboursement d'emprunt	79 965,14 €
Dépôts et cautionnements	1 000,00 €
Bâtiments communaux	123 400,00 €
Matériel	83 699,69 €
Voirie	60 000,00 €
Aménagement Centre Bourg	172 846,32 €
Réseaux	90 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>805 535,00 €</b>



- Solde d'exécution reporté de la section d'investissement
- Remboursement d'emprunt
- Dépôts et cautionnements
- Bâtiments communaux
- Matériel
- Voirie
- Aménagement Centre Bourg
- Réseaux

## INVESTISSEMENT RECETTES

RECETTES INVESTISSEMENT	PREVISIONS 2025
Virement de la section de fonctionnement	189 600,00 €
Excédents fonctionnement capitalisés	192 864,61 €
Fonds de compensation T.V. A	201 786,83 €
Recettes diverses	3 687,00 €
Subvention vitrine église	3 615,00 €
Subvention rénovation énergétique bâtiment de la Poste	29 614,34 €
Subvention chauffage église	12 190,00 €
Subvention Aménagement Centre Bourg	172 177,22 €
<b>TOTAL</b>	<b>805 535,00 €</b>



- Virement de la section de fonctionnement
- Excedents fonctionnement capitalisés
- Fonds de compensation T.V.A
- Recettes diverses
- Subvention vitrine église
- Subvention rénovation énergétique bâtiment de la Poste
- Subvention chauffage église
- Subvention Aménagement Centre Bourg

# Comptes administratifs et budgets

## Compte Financier Unique (CFU) 2024

Présenté par Roland DESGRANGES, 1er adjoint, le Compte Financier Unique 2024 de la commune a été approuvé à l'unanimité des membres présents:

Fonctionnement	Dépenses €	Recettes €	BILAN €
N	643 788,68	859 351,48	185 562,80
N-1	0	424 978,28	424 978,28
Total	643 788,68	1 254 432,76	610 541,06
Fonctionnement	Dépenses	Recettes	BILAN
N	345 774,08	272 361,31	-73 412,77
N-1	121 211,08	0	121 211,08
RAR	198 418,32	200 177,56	1 759,24
Total	665 403,46	472 538,87	-192 864,61

Le CFU (solde de l'exercice 2024) fait apparaître un excédent de fonctionnement de 610 541,06 €.

Le déficit d'investissement s'élève à 192 864,61 € largement couvert par l'excédent de fonctionnement.

## Budget 2025

Le budget 2025 s'équilibre en recettes et en dépenses (fonctionnement et investissement), pour la somme de 1973 079,00 €.

Les taux des impôts restent inchangés. L'augmentation de la taxe foncière est la conséquence d'une nouvelle augmentation des bases nationales.

37,14 % pour la taxe foncière bâti (14,21 % commune + 22,93 % département)

44,62 % pour le foncier non-bâti.

Le montant des taxes représente un produit attendu de 224 684,00 €.

## Budget annexe CCAS

Le budget du C.C.A.S s'équilibre en dépenses et en recettes pour la somme de 5676,47 €.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025	
ASSOCIATIONS	MONTANT €
ALSH Les Galopins en Marche	2 000,00
Amicale de Pétanque	900,00
Amicale des Sapeurs-Pompiers	500,00
Association des Anciens Combattants et Combattants de l'Afrique du Nord	610,00
Amicale Pêche de Crocq	40,00
Croix Rouge Française	160,00
Association de Chasse Communale Agréée	500,00
Association des Parents d'Élèves	500,00
Club des Jeunes	6 300,00
Club de la Source du Cher	500,00
Comité de lutte contre le cancer	160,00
Groupement de Vulgarisation Agricole	300,00
Hélios	500,00
La Gaule Aubussonnaise	40,00
Les Amis du Montaurat	500,00
M'Tonic	550,00
AFSEP	160,00
Les Vieilles Roues	500,00
Union des Sociétés Sportives de Mérinchal	3 100,00
Conciliateur de Justice	100,00
OCCE Coopérative scolaire école élémentaire de Mérinchal	2 500,00
OCCE Coopérative scolaire école maternelle de Mérinchal	2 500,00
Le Bruit de la Source	2 000,00
Les Amis du Château de la Mothe	500,00
Secours Catholique	150,00
La Banque Alimentaire	150,00
Secours Populaire Français	150,00
Les Restos du cœur	150,00
Alambic des Combrailles	50,00
CANEC	150,00
CIE Pays creusois	50,00
Bach en Combrailles	400,00

# Travaux et réalisations 2025



## MATÉRIEL

### Bibliothèque

- Montant: HT \_\_\_\_\_ 2346,81 €

### Signalisation

- Montant: HT \_\_\_\_\_ 2453,68 €

### Récupération eau

- Montant: HT \_\_\_\_\_ 3265,83 €

### Karcher thermique

- Montant: HT \_\_\_\_\_ 2100,00 €

### Groupe électrogène

- Montant: HT \_\_\_\_\_ 1655,75 €

### Fleurissement

- Montant: HT \_\_\_\_\_ 3686,00 €

### Store et vitrine affichage Château

- Montant: HT \_\_\_\_\_ 2167,43 €

### Robot restaurant scolaire

- Montant: HT \_\_\_\_\_ 578,00 €
- Montant subvention LEADER-PAT  
(20 % sur montant HT) \_\_\_\_\_ 115,60 €
- Montant total reste à charge HT \_\_\_\_\_ 462,40 €

## AMÉNAGEMENT CENTRE BOURG

### Agrès et jeu Château

- Montant: HT \_\_\_\_\_ 23601,25 €
- Montant subvention Boost Comm'Une  
(25 % sur montant HT) \_\_\_\_\_ 5900,31 €
- Montant total reste à charge HT \_\_\_\_\_ 17700,94 €

### Aménagement place (MO – plantations – plaque émaillée)

- Montant: HT \_\_\_\_\_ 6675,98 €

### Création d'une halle marchande

- Montant: HT \_\_\_\_\_ 52646,43 €
- Montant subvention DETR+Région  
(71 % sur montant HT): \_\_\_\_\_ 37536,35 €
- Montant total reste à charge HT: \_\_\_\_\_ 15110,08 €

## BÂTIMENTS COMMUNAUX

### RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE LA POSTE

- Montant: HT \_\_\_\_\_ 46399,72 €
- Montant subvention FNADT et ADEME  
(80 % sur montant HT): \_\_\_\_\_ 37119,78 €
- Montant total reste à charge HT: \_\_\_\_\_ 9279,94 €

### ÉGLISE

#### Réfection installation électrique et mise en place d'un système de chauffage

- Montant: HT \_\_\_\_\_ 39059,67 €
- Montant subvention DETR  
(31 % sur montant HT): \_\_\_\_\_ 12191,59 €
- Montant participation Paroisse: \_\_\_\_\_ 4900,00 €
- Montant total reste à charge HT: \_\_\_\_\_ 21968,00 €

### Installation d'une nouvelle sono

- Montant: HT \_\_\_\_\_ 7650,28 €

## VOIRIE

### PROGRAMME VOIRIE 2025

#### Village de la Vernède – VC Truffy – VC La Chassagne au Pouyal

- Montant: HT \_\_\_\_\_ 41701,55 €
- Montant subvention Boost Comm'Une  
(19,5 % sur montant HT) \_\_\_\_\_ 8115,69 €
- Montant total reste à charge HT: \_\_\_\_\_ 33585,86 €

### Rue du Ciment

- Montant: HT \_\_\_\_\_ 8711,13 €

## RÉSEAUX

### Réseaux eaux pluviales centre bourg

- Montant: HT \_\_\_\_\_ 42424,22 €

## Zoom sur

### Tout ce qu'on ne voit pas... toujours

Nous voulions vous parler aujourd'hui de problématiques qui font partie de notre quotidien, que nous utilisons presque tous, au moins une fois par jour ou dont nous sommes bénéficiaires. Nous n'en mesurons pas toujours l'importance, nous voulons parler de nos routes, des canalisations d'eau potable, d'eaux usées, de nos éclairages publics...

**L'entretien, la maintenance font partie des missions de la commune** afin d'assurer un service continu auprès des administrés et au travers de ce zoom, nous allons mettre en avant ces enjeux:

**Les routes communales:** elles représentent près de 60 km répartis sur une superficie de 45 km<sup>2</sup>. Avec ces simples données, vous pouvez réaliser l'enjeu d'un entretien régulier pour ne pas se laisser dépasser par l'ampleur des dégradations de chaussées. C'est pourquoi, la commission voirie se réunit une fois par an pour définir deux niveaux de travaux: Le PAT (Point à Temps) et les routes dont la chaussée doit être reprise.

**Le PAT:** Les employés communaux interviennent sur les routes pour boucher les trous en formation sur des routes pas trop dégradées. Chaque année, cela représente environ deux à trois semaines d'intervention pour un budget matière de 1800 € TTC/an en moyenne.

**Les Chaussées à reprendre:** La commission voirie fait le tour de la commune et priorise les routes à entretenir; en 2025, nous sommes intervenus sur les villages, de la Vernède, La Chassagne et Truffy pour une facture de 52000 € TTC. Cette démarche permet d'avoir un niveau satisfaisant de nos routes. Ce travail est effectué systématiquement par des entreprises spécialisées.

**Autre thème, autre sujet, les tuyaux.** On ne les voit pas, mais l'entretien est un enjeu crucial pour une commune. Si on prend l'exemple du village de la Vernède: Depuis de nombreuses années, ce village était un point noir en raison de fuites très régulières



et des volumes d'eau perdus considérables en plus des désagréments pour les riverains. Rien d'étonnant quand notre réseau date des années 60! Grâce au SIAEPA (Syndicat qui gère notre réseau et son approvisionnement) et des financeurs tels que l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, c'est près de 2300 mètres linéaires de réfections qui ont été réalisés par les entreprises. Dans le détail, 516 ml en diamètre 125 mm et 1200 ml en diamètre 75 mm ont été remplacés sur la canalisation principale. Pour rejoindre le village de Serre, 655 ml de tuyaux en PEHD 50 mm ont été enterrés. Par ailleurs les branchements avec mise en place d'abris compteur incongelables extérieurs en limite de propriété ont été repris; avec des compteurs neufs fournis par l'exploitant. De quoi sécuriser l'approvisionnement en eau pour les 30 prochaines années de l'entreprise VITANUTRITION et de tous les habitants depuis la Vernède jusqu'au stade de football Pierre VENTENAT. Le montant total des travaux s'élève à 270 881,41€ HT.

Enfin, pour la sécurité de tous, l'éclairage public et la défense incendie sont également très suivis chaque année tant en maintenance qu'en réfection.

En 2025, notre budget annuel de maintenance des éclairages publics est de 3700,00 €

Pour la défense incendie, nos partenaires Véolia et le SDIS23 sont là pour veiller au bon fonctionnement de nos réseaux de poteaux et autres puisards. L'objectif est que ces dispositifs soient opérationnels le jour J.

Des enjeux importants pour toutes les communes et qui méritent un suivi régulier.



# Nos Centenaires



Mme DUPOUX

Cette année, deux habitantes de notre commune ont fêté leur "100 ans"

Mme DUPOUX Marthe, née le 9 septembre 1925 au Montel-de-Gelat demeure au village du Montalon sur la commune de Mérinchal depuis son mariage avec Frédéric DUPOUX en 1947. Elle a fêté son anniversaire à son domicile, entourée de sa famille, de ses amis et de ses voisins.



Mme JALLY



Mme JALLY Claudia, née le 8 octobre 1925 à DONTREIX, a passé une grande partie de sa vie au village de Lapeyrouse à Mérinchal après son mariage avec Pierre JALLY le 5 mars 1966. Elle a fêté ses 100 ans à l'EHPAD les Mésanges Bleues à Charensat, entourée de sa famille et de ses amis. La cérémonie s'est terminée autour d'un gâteau, animée par une chanteuse accordéoniste créant une ambiance chaleureuse et conviviale.

Pour honorer ces deux centenaires, Marie-Françoise VENTENAT, Maire de Mérinchal, leur a remis la médaille de la commune.

# Inauguration du centre bourg

**C'est en présence de multiples autorités: Madame la Préfète - Anne FRACKOWIAK-JACOBS, Mme la Sous-Préfète - Anaïs GRASSIN Monsieur le Sénateur de la Creuse - Jean-Jacques LOZACH - Monsieur le Député - Bartolomé LENOIR - Madame la Conseillère Régionale - Marie-Hélène MICHON - Mme la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse - Valérie SIMONET, les Maires des Communes voisines, les financeurs, le cabinet d'études, les entreprises, les membres des associations locales, les conseillers municipaux et les habitants de la commune que Madame le Maire MF VENTENANT, a coupé le ruban tricolore symbolique, le samedi 27 SEPTEMBRE 2025 après avoir fait découvrir à tous les présents la nouvelle configuration du centre bourg mais aussi l'espace sports et santé "city stade" et agrès et la bibliothèque réouverte depuis juillet 2025.**

Marie-Françoise VENTENAT a fait un rappel du chemin parcouru par le Conseil municipal et son engagement à mener à bien ce projet de réaménagement de notre centre bourg.

En effet, il aura fallu presque dix années pour réaliser tous les travaux avec par ordre chronologique les étapes suivantes à savoir:

\* À partir de 2016, l'organisation de réunions de concertation avec la population, les services patrimoine-environnement - Achat des bâtiments situés devant l'église - Fouilles et diagnostics - Mise en place d'une plateforme de stationnement en lieu et place des anciens bâtiments.

\* Création d'une tranche d'assainissement - reprise des réseaux eaux pluviales ainsi que du réseau d'eau.

\* L'enfouissement des réseaux électriques.

\* 2023, début des travaux d'aménagement jusqu'au printemps 2024: pavage, création d'un escalier, aménagement paysager, éclairage de la place et de l'église, mise en place de panneaux de signalisation, création de stationnements dont un pour les poids lourds, rénovation des portes des toilettes publiques, fin de l'opération avec la construction de la Halle.

Ces réalisations ont bénéficié de financements de l'État, notamment au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), et de subventions de l'Agence de l'Eau, de l'Agence Nationale du Sport et du Conseil Départemental.

Le coût global s'élève à 1131 906,39 €, incluant un autofinancement de 295 325,17 €.

• Montant des travaux _____	1131906,39 € HT
• DETR _____	510 420,22 € HT
• DSIL _____	282 970,21 € HT
• SDEC _____	14 721,80 € HT
• Contrat Booster _____	18 468,99 € HT
• ANS _____	10 000,00 € HT
• Autofinancement _____	295 325,17 € HT

Le réaménagement a été réfléchi avec pour objectifs de mieux définir les espaces de circulation et de stationnement de notre Centre Bourg ainsi que les pourtours des éléments de notre patrimoine: l'église et le monument. Avec notamment la création d'espaces végétalisés, propices aux échanges et à la vie économique tels le marché du mercredi matin ou l'organisation de manifestations festives.

Le marché du mercredi matin en est une belle preuve.

S'insérant dans le dispositif des Petites Villes de Demain, nous avons pu mener en parallèle un diagnostic sur les thématiques du commerce, de l'habitat, des équipements et des espaces publics. Les élus ont établi et hiérarchisé un programme d'actions à mener dans lequel figurait l'aménagement de la place. Dans nos communes rurales, nous devons apporter une attention particulière à nos entreprises, nos commerces de proximité et nos services publics.

**Le city stade et le parc d'agrs** permettent aux habitants d'accéder à des lieux pour allier sport et santé en toute convivialité.

**La bibliothèque** qui après une période de mise en sommeil et un "relooking", a réouvert ses portes, les mercredis et samedis après-midi. C'est un espace de culture et d'échange convivial pour tous.

Marie-Françoise VENTENAT a traduit sa reconnaissance à tous les acteurs et aux principaux financeurs de cette importante opération. Elle tient à remercier: le cabinet d'études, l'architecte, les organismes et entreprises, ainsi que les membres du Conseil municipal qui ont participé à cette grande épopée de l'aménagement de la place qui a été inaugurée en septembre.





# Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine



## Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes Marche et Combraille

La Communauté de Communes Marche et Combraille a engagé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Des réunions de lancement de la démarche ont été animées dans les communes du 30/09/2024 au 04/10/2024 par le bureau d'études KARTHEO, retenu pour assister les élus communaux et intercommunaux dans la réalisation du PLUi. Les travaux suivent leurs cours avec, prochainement l'organisation de permanences agricoles dans nos communes.

Qu'est-ce que le PLUi ?

**Le PLUi est un outil central d'aménagement couvrant l'intégralité du territoire communautaire. Cette action a été instaurée par la loi ENE du 12 juillet 2021**

LE PLUi est un document de planification territoriale qui définira, pour une période de 10 ans, les grandes orientations de la politique locale d'urbanisme. Il anticipera l'évolution du territoire intercommunal et les projets poursuivis.

À ce titre, la procédure d'élaboration du PLUi devra conduire à la définition d'un projet de territoire auquel participera la communauté de communes, l'ensemble des communes, la population et des partenaires institutionnels (représentants de l'État, Chambres consulaires, Région, Département, DREAL, etc.).

### Un document réglementaire modernisé

Le PLUi est également un document **réglementaire et légal. Il définira le droit des sols et les règles de construction applicables** sur l'ensemble du territoire pour les permis de construire, les déclarations préalables, les permis d'aménager, etc.

Ainsi, à terme, le PLUi **se substituera aux documents d'urbanisme communaux et au Règlement National de l'Urbanisme (RNU)** pour les communes qui ne sont pas dotées d'un document. À ce titre, la mise en œuvre du PLUi permettra l'application de règles équitables pour l'ensemble des habitants du territoire intercommunal au travers d'un dispositif modernisé, plus accessible et répondant aux nouvelles exigences des législations (SRU, Grenelle 1 et 2, ALUR, ELAN, Climat et Résilience...).

Comment se déroulera la procédure d'élaboration du PLUi ?

La procédure d'élaboration du PLUi se déroulera sur environ 4 ans, comprenant :

- **Une phase technique de 3 ans** avec :
  - La réalisation d'un diagnostic territorial ;
  - La définition d'un projet de territoire partagé par l'ensemble des communes et la Communauté de Communes.



- L'élaboration d'un dispositif réglementaire opposable: le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement.

**Une phase de validation administrative d'un an** environ comprenant notamment la tenue d'une enquête publique.

Tous concernés!

Le PLUi définit une vision et une ambition pour **le devenir du territoire mais aussi les droits et obligations des particuliers et professionnels pour tout projet de construction ou de travaux**. C'est pourquoi tous les habitants et les acteurs socio-économiques sont concernés et doivent être informés et impliqués dans la réflexion.

**La concertation avec les administrés sera permanente tout au long de l'élaboration du document** et passera notamment:

- Par l'animation de **réunions publiques**;
- **La publication d'articles** dans la presse et les

bulletins communaux et/ou intercommunaux;

- **Des expositions évolutives** au siège de la Communauté de communes.

**Une boîte à idées ainsi qu'un cahier de remarques** sont d'ores et déjà disponibles à la mairie si vous souhaitez donner **votre avis ou soumettre une suggestion** pour améliorer votre cadre de vie.

Le conseil communautaire délibère chaque fois que de besoin sur:

- La gouvernance,
- Les finances,
- Le développement économique,
- Les ressources humaines,
- Les déchets et assimilés,
- L'assainissement,
- La GEMAPI,
- Le tourisme,
- La petite-enfance/enfance/jeunesse,
- Le Syndicat Mixte Est Creuse Développement,
- La santé,
- Les affaires scolaires.

## Enfance-Jeunesse

### Les Galopins: Une aventure relancée grâce à la solidarité locale

*Il y a encore quelques mois, l'avenir du centre de loisirs Les Galopins en Marche apparaissait incertain, à la suite du départ de Jessy Forestier vers de nouveaux projets personnels. Dans un contexte d'urgence et de contraintes organisationnelles fortes, la mobilisation du bureau de l'association a permis de transformer une situation délicate en une belle réussite.*

C'est Mickaël Auriou, qui fort de ses vingt ans d'expérience dans l'animation, a accepté de relever le défi malgré des délais très serrés et d'autres obligations professionnelles. Il a pu compter sur Christina Vergne et Anthony Simonet, qui ont assuré la continuité du service lors de ses indisponibilités, garantissant ainsi une ouverture quotidienne du centre tout au long de l'été.

### **Une équipe d'animation motivée et un bilan d'activités diversifiées**

L'encadrement a été assuré par Aloïse Vialtaix, Laura Laurio et Emma Simonet, une équipe saluée pour son professionnalisme, son enthousiasme et sa créativité:

#### **- Première semaine:**

'Cap sur les étoiles' avec sortie au Parc Fermyland à Orcet,

#### **- Deuxième semaine:**

'Le Père Noël sous les cocotiers' avec sortie baignade à Confolant,

#### **- Troisième semaine:**

'À toute vitesse' avec sortie Accrobranche à La Bourboule,

#### **- Quatrième semaine:**

'Bienvenue sous le chapiteau' avec sortie au Zoo,

#### **- Cinquième semaine**

'Contes et Légendes' avec sortie au Parc Écureuil à Châtel-Guyon,

Les enfants ont pu s'essayer à de nombreux sports (bataille archery, athlétisme, badminton, thèque, basket, hand...) leur permettant de découvrir une grande diversité d'activités.

**43 enfants accueillis venus de 16 communes** représentant les trois bassins scolaires du territoire (Flayat, Crocq et Mérinchal), avec une moyenne de 20 enfants par jour.

### **Et déjà un cap sur les prochaines vacances!**

**Prochaine échéance:** les vacances de Toussaint du 20 au 24 octobre 2025 sur le thème 'La Semaine des petits squelettes' un programme riche, en coopération avec le RUE SERPENTIN, les Amis du Château de la Mothe, AGIR et une sortie hebdomadaire prévue à l'Île O loisirs avec une proposition partagée entre les moins de 6 et les plus de 6 ans afin d'accueillir chaque enfant dans les meilleures conditions.

Suite à l'enquête de satisfaction diffusée auprès des familles des trois bassins scolaires, le centre ouvrira :

- pour la première fois et à titre 'expérimental' pour les vacances de Noël : du **20 au 26 décembre 2025**

Puis : – Pour les vacances d'hiver : du **16 au 20 février 2026**,

– Les vacances de Pâques : du **13 au 17 avril 2026**,

– Les grandes vacances : du **6 juillet au 7 août 2026**.

### **Des partenaires fidèles et indispensables**

La réussite du centre repose aussi sur un réseau de partenaires engagés, tous présents lors de la fête du centre qui s'est déroulée le vendredi 1<sup>er</sup> août 2025 : Valérie Simonnet (Communauté de Communes Marche et Combraille), Patrick Mounaud (Flayat), Jean-Luc Pierron (Crocq), Marie-Françoise Ventenat (Mérinchal), ainsi que l'entreprise locale Vitanutrition pour leur soutien financier sans oublier l'implication quotidienne d'Angélique Bourdier, qui prépare avec soin des repas sains et variés, et des secrétaires de chaque mairie, qui sont autant de piliers de cette réussite collective.

### **La force de la mutualisation: une volonté de service aux enfants et aux familles du territoire**

Les vacances sont l'un des moments les plus inégalitaires dans la vie des enfants.

Ici, ils partagent des expériences enrichissantes autour d'activités variées, de sorties stimulantes et d'un quotidien qui les aide à grandir. Si nous voulons accueillir de nouvelles familles actives sur le territoire, qui seront demain la force vive des entreprises locales, il faut que l'offre de garde des enfants réponde à leurs besoins, sinon ils ne pourront pas s'installer!

Dans un contexte budgétaire contraint et de déclin démographique de plusieurs décennies, ce projet prouve que regrouper les communes, mutualiser les moyens et travailler ensemble est non seulement possible, mais indispensable pour aujourd'hui et plus que jamais, pour demain!

Laure SIMON, Présidente



Nouveau bureau et contacts :

- Laure SIMON, Présidente, (MÉRINCHAL / bassin scolaire de CROCQ),
- Anne-Cécile ROUSSELET, Vice-présidente, (bassin scolaire de FLAYAT),
- Émilie VILLEBONNET, Trésorière et Christina VERGNE, Secrétaire (bassin scolaire de MÉRINCHAL).

Renseignements et inscriptions :

✉ [alsh.lesgalopinsenmarche@laposte.net](mailto:alsh.lesgalopinsenmarche@laposte.net) / ☎ 06 52 39 50 68



EST → CREUSE  
développement

[www.estcreuse.fr](http://www.estcreuse.fr)

[contact@estcreuse.fr](mailto:contact@estcreuse.fr)

### **Les coques de noisettes : un paillage local et durable**

Dans une démarche à la fois écologique et identitaire, le Syndicat Est Creuse Développement, dans le cadre du développement de la filière noisette, valorise désormais un produit local original : les coques de noisettes, utilisées comme paillage naturel dans les espaces verts, les massifs fleuris et les jardinières.

**Ce paillage végétal** se distingue par ses nombreux atouts :

- **Écologique**, biodégradable et respectueux de l'environnement ;
- **Économique**, issu de la transformation de noisettes, sa durée de vie une fois en place est d'environ 5 ans ;
- **Efficace**, il aide à conserver l'humidité du sol et réduit la pousse des mauvaises herbes, favorisant ainsi un entretien plus durable des espaces ;
- **Esthétique**, sa teinte chaude et naturelle met en valeur les plantations tout en s'intégrant harmonieusement aux paysages creusois.

Au-delà de ses qualités techniques, ce choix reflète une véritable **volonté de valoriser les ressources locales** et de promouvoir une **économie circulaire** ancrée sur le territoire. Les coques de noisettes deviennent ainsi un **symbole d'identité creusoise**, associant **innovation, durabilité et fierté locale**.

**Pour tous renseignements**

Maud Briens au 07.75.95.50.57 – [m.briens@estcreuse.fr](mailto:m.briens@estcreuse.fr)

### **Aides aux entreprises : le syndicat Est Creuse Développement vous accompagne !**

Le syndicat **Est Creuse Développement** propose un accompagnement des Très Petites Entreprises (TPE) dans les domaines du commerce et de l'artisanat du territoire, grâce au dispositif **Actions Collectives**

**de Proximité (ACP)**. Financé par les EPCI et la Région Nouvelle-Aquitaine, ce programme a pour objectif de soutenir les entrepreneurs dans leurs projets d'investissement et de renforcer le dynamisme économique local.

**Pour qui ?** Ce dispositif s'adresse aux TPE de moins de 10 salariés, réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros, et exerçant dans les secteurs du commerce ou de l'artisanat.

#### **Quels projets sont éligibles ?**

Que vous souhaitiez moderniser votre espace de vente, investir dans le numérique, optimiser vos outils de production ou engager une démarche de transition énergétique, l'ACP peut vous apporter un soutien financier concret.

**Des résultats concrets** depuis son lancement, le dispositif a déjà permis d'accompagner 18 entreprises du territoire. Parmi les projets soutenus : rénovation de vitrines, aménagements d'espaces de vente, acquisitions de matériel informatique ou professionnel, et bien d'autres encore.

**Pour tous renseignements :**

Sandrine Ledieu au 06.44.01.56.29 – [s.ledieu@estcreuse.fr](mailto:s.ledieu@estcreuse.fr)



**Syndicat Mixte EST CREUSE DÉVELOPPEMENT** <http://www.estcreuse.fr>

Les élus du Syndicat Est Creuse Développement :

Président : **Vincent TURPINAT**, (Jarnages)

Vice-Présidents : **Nicolas SIMONNET**, (Nouhant), **Alain GRASS** (Saint-Silvain-Bellegarde),

**Gérard THOMAZON** (Bussière-Saint-Georges), **Alexandre VERDIER** (Chénéraillles), **Valérie SIMONET** (Bussière-Nouvelle)

L'équipe technique :

**TEPOS** : Loïc GAUDOIN, Florian LOUGNON, Marjorie PELLET,

**LEADER** : Laurence AUZEL, Séverine MAISSA

**CONTRACTUALISATION RÉGION** : Maud BRIENS (filère Noisette), Sandrine LEDIEU (économie), Sophie MAILLET (revitalisation)

bien vivre ensemble

# Bien Vivre ensemble...

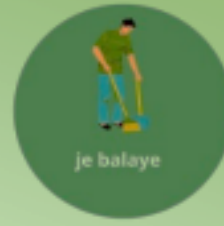
Chacun est tenu de balayer le trottoir et son caniveau dans toute sa largeur et longueur, en toutes saisons, au devant de son bâti ou non bâti.



Je désherbe

Les propriétaires et locataires doivent également arracher ou couper l'herbe qui pousse au devant de leur bâti ou droit de leur propriété.

Les employés municipaux sont en charge du domaine public ou privé communal.



Je balaye



Ne jetez plus vos mégots n'importe où ! Le jet d'un mégot au sol s'inscrit dans le cadre du dépôt et de l'abandon d'ordures. Il est considéré comme un acte répréhensible. Utilisez la poubelle des ordures ménagères ou les poubelles présentes sur la voie publique.



Veillez à ce que vos animaux de compagnie ne laissent pas de déjections sur les trottoirs, les pelouses et les massifs, la voie publique et les terrains de jeux, ne divaguent dans le village et n'aboient pas durant votre absence.

Ne laissez aucun débris aux abords des containers à ordures. Respectez les règles de tri ! Ce sont les riverains qui en pâtissent et doivent supporter les dépôts sauvages sur l'espace public. Vitres, lampes, textiles, mobilier, débris, encombrants, métaux, cartons... c'est à la déchetterie.

Il est important que chaque habitant soit sensible aux règles de vie en communauté... C'est l'occasion de montrer votre attachement à votre commune.



Veillez à la taille des arbres, arbustes, haies ou autres plantations en limite de propriété ainsi que sur la voie publique. Les branches, feuillages ou racines s'avancant sur le domaine public doivent être coupées en limite de propriété.



Je taille





## de Mérinchal!

Vie associative

### ALSH Les Galopins en Marche

Mme Laure SIMON

### Association des Parents d'Élèves

M. Jérôme MONTEL

### Groupement de Vulgarisation Agricole

M. Thierry CLUZEL

### Les Vieilles Roues

M. Loïc SAPIN

### Amicale des Sapeurs-Pompiers

M. Alain DUCHATEAU

### Cher en Scènes

Mme Christiane RABASSE

### Hélios

M. Hervé LEPRETRE

### M'TONIC

Mme Sylvie CLERMONTÉL

### Amicale de la Pétanque

M. Philippe FERREIRA

### Club des Jeunes

M. Benjamin CHEFDEVILLE  
Mme Sarah DUBOSCLARD

### Les Amis du Château de la Mothe

Mme Myriam PEYRAUD

### Sur les Sentiers de l'Art

M. Jean-Marie DURET  
Mme Marie-France VEDRINE

### Anciens Combattants

M. Joseph CLUZEL

### Club de la Source du Cher

Mme Marie-Laure JAY-MILLE

### Les Amis du Montaurat

Mme Odile LABAS

### USSM

M. Alexis WESTRELIN  
M. Julien VILLETÉLLE

### Association Communale de Chasse

M. Geoffrey GUILHEN

### Le Bruit de la Source

M. Alexandre LABAS

# Les Amis du Château de la MOTHE



**Pour l'année 2025, la vie de l'association a été rythmée par les rendez-vous suivants:**

- **Jeudi 20 mars**, participation à la Journée mondiale de La Grande Lessive sur l'invitation "Du papier, des papiers, vos papiers!" avec les réalisations des enfants de l'école élémentaire de Mérinchal. En partenariat avec les associations Saint-Bard et son Patrimoine et Le Plateau des Arts de Crocq.
- **Samedi 19 avril**, séance des Contes de la Mère Inchal.
- **Dimanche 25 mai**, édition des 26<sup>e</sup> Floréales dans le parc du château de la Mothe: marché aux fleurs et aux plantes avec apéro-plantes, exposition des enfants des écoles, démonstration de vannerie et de sparterie, balade avec le CPIE "Sur les traces de la pie grièche grise suivie de la prévention sur les tiques", animation enfants et ados sur la connaissance du chien et la prévention des morsures, exposition de cadres fleuris réalisés par les habitants, taxis-plantes, buvette, restauration rapide et tombola.
- **Mardi 27 mai**, dans le cadre du festival Coquelicot, spectacle "Perroquet" de Eurgen Lebras offert aux enfants des écoles et

aux habitants. Le spectacle a été suivi d'un goûter.

- **Dimanche 29 juin**, concert à l'église avec Les Sœurénades, Chantal et Christine Vienet, duo piano-violon, autour de la valse romantique dans le cadre de la fête patronale.

- **Vendredi 18 juillet**, mise en place d'une buvette et vente de pâtisseries maison pour accompagner le concert du festival d'été de Jazz à La Sout.

- **Du 3 au 17 août**, 12<sup>e</sup> Rencontre d'Art Contemporain, exposition collective ouverte aux œuvres non figuratives avec KDXS, invitée d'honneur.

- **Dimanche 28 septembre**, sortie des Amis du Château de la Mothe au Centre National du Costume et de la Scène de Moulins et visite de la Prieurale de Souvigny, son musée et jardin.

- **Jeudi 16 octobre**, participation à la Journée mondiale de La Grande Lessive sur l'invitation "Nuit et Jour: réfléchir les lumières" avec les réalisations des enfants des écoles maternelle et élémentaire de Mérinchal. En partenariat avec Saint-Bard et son Patrimoine.

- **Du 18 au 26 octobre**, les 33<sup>e</sup> Automnales de Mérinchal,

mariage d'une exposition de peintures et sculptures et d'une semaine culturelle avec un concert de jazz le 18 octobre, le vernissage de l'exposition le 19 octobre, un atelier enfants Calligraphie & Collage en partenariat avec Les Galopins en Marche, une lecture à haute voix qui mariait peinture et littérature au sein de l'expo la journée du 21 octobre, une conférence "Retour sur l'antimoine" par René Gilbert le soir du 25 octobre et la remise des prix et clôture de l'expo le 26 octobre.

- **Action en faveur du patrimoine**: Création en cours de la vitrine sécurisée pour l'église Saint-Pierre de Mérinchal.

## Bureau de l'association

Myriam Peyraud (présidente),  
Jean Triolet (vice-président),  
Josiane Mallaure (trésorière),  
Christiane Mandon (trésorière adjointe),  
Marie-France Védrine (secrétaire)  
Marie-Claude Mathieu (secrétaire adjointe).

**Info plus au 05 55 67 20 38**  
ou [acm23@laposte.net](mailto:acm23@laposte.net)

# Amicale des Sapeurs-Pompiers

Cette année encore les sapeurs-pompiers creusois ont été encore beaucoup sollicités notamment à la suite d'un été chaud et sec qui a provoqué de nombreux feux d'espace naturel sur notre département dont certains ont détruit des dizaines d'hectares dans le nord de la Creuse.



Plusieurs Sapeurs-pompiers de notre centre de secours sont intervenus sur ces feux qui ont nécessité un grand nombre de personnels et d'engins.

Concernant notre centre nous constatons toujours une augmentation des interventions avec environ 200 sorties annuelles.

Notre effectif est composé de sapeurs-pompiers volontaires hommes et femmes issus de différents secteurs d'activité (Étudiants, employés, agriculteurs, artisans, infirmiers, professeur des écoles) Grâce à la disponibilité de chacun nous avons pu répondre à quasi toutes vos sollicitations.

Mais devant une augmentation constante de nos missions cela nous rappelle que nous devons rester vigilants afin de pouvoir répondre à vos attentes dans de bonnes conditions et continuer à assurer un service de secours efficace et de proximité. C'est pour cela que nous avons besoin de renforcer nos effectifs.

Cette année Léane COSTE et Adil TERRASSE nous ont rejoints portant notre effectif à 22 Sapeurs-pompiers volontaires.

Si comme eux vous souhaitez nous rejoindre ou si vous êtes intéressé par l'activité sapeurs-pompiers n'hésitez pas.

S'engager comme pompier volontaire, c'est choisir de servir, aider et protéger les habitants de notre commune et des alentours, tout en vivant une expérience humaine exceptionnelle.

## Qui peut devenir pompier volontaire ?

Toute personne, femme ou homme, âgée de 17 ans et plus, motivée, disponible et animée par l'envie de s'investir pour les autres.

Aucune formation préalable n'est requise: vous serez formé(e) et accompagné(e) par l'équipe du centre.

### Vos missions:

- Porter secours aux personnes,
- Lutter contre les incendies,
- Protéger les biens et l'environnement,
- Participer aux actions de prévention et de sensibilisation.

### Un engagement, mais aussi une aventure humaine!

Au-delà des interventions, la vie du centre est rythmée par la solidarité et la camaraderie.

Grâce à notre association: "L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Mérinchal", nos volontaires partagent des moments de convivialité et de détente: repas, sorties, cérémonies et événements festifs renforçant ainsi les liens entre nos pompiers et leur famille.

### Rejoignez-nous et devenez acteur de la sécurité et de la vie locale!

**Pour plus de renseignements ou pour candidater:**

**Capitaine COSTE Mickael: 06-58-12-46-48**

**encadrement.merinchal@sdis23.fr**

**ou venez rencontrer l'équipe directement à la caserne de Mérinchal le dimanche matin.**

Concernant notre amicale, en plus des manifestations habituelles (Concours de pétanque, Soirée entrecôtes frites, Arbre de Noël, journée détente et cohésion, banquet de Sainte de Barbe), cette année une délégation de quelques pompiers de Mérinchal est partie rendre visite à nos amis allemands d'Ohningen à l'occasion du centième anniversaire de leur centre de secours le week-end de l'ascension. Un week-end rempli de bonne humeur et de partage.

Merci à eux pour leur invitation et leur accueil toujours aussi chaleureux.

**Nous espérons les compter parmi nous pour le 100<sup>e</sup> anniversaire de notre caserne en 2028...**

## Amicale de la Pétanque de la source du Cher

L'APSC a organisé deux manifestations cette année

Un repas aux saveurs antillaises préparé et servi par les bénévoles de l'association, cette soirée s'est terminée au son de la musique créole Félicitations s aux membres pour cette initiative qui a ravi tous les participants.

Et une autre manifestation majeure de l'amicale: l'organisation du trophée des amis qui a lieu tous les samedis de la fête de Mérinchal. Cette année ce sont 58 équipes qui ont participé à ce trophée, moment festif et de détente pour l'ensemble des participants. Les joueuses et joueurs se prennent vite au jeu, la preuve la très belle place en finale de Thomas et Manu.

La saison officielle pour nos équipes a débuté au mois de janvier avec un effectif qui s'est réduit à une quarantaine de licenciés, nous obligeant à inscrire une formation de moins en championnat.

Disparition de l'équipe 1, c'est l'équipe 2 qui a pris le relais et qui fait le dur apprentissage de la deuxième division jouant son maintien lors d'une journée finale cruciale.

L'équipe 3 est dans le haut du classement dans sa division.

L'équipe vétérans s'accroche depuis un quinzaine d'années en première division, bien que ce championnat soit de plus en plus relevé, elle termine cette année à la 6<sup>e</sup> place.

Malheureusement très peu de jeunes nous contactent pour pratiquer notre sport, malgré des infrastructures permettant la pratique à l'intérieur et des éducateurs spécialisés.

En janvier 2026 une nouvelle saison arrive avec son lot de nouveautés, donc souhaitons au club une réussite dans toutes les compétitions.

## Club de la source du Cher

Adhérent à Générations Mouvement, Le club de la Source du Cher a pour but d'animer toutes activités destinées aux personnes retraitées ou NON.

Par ses activités, il amène ses membres à s'impliquer concrètement dans la vie locale et s'investit pour que la vie associative soit un plaisir.

C'est un lieu d'accueil, de rencontres et d'échanges, qui permet de se retrouver autour d'activités de détente, de festivités, de loisirs et de tourisme dans le but de lutter contre la solitude et l'isolement.

### LES ACTIVITÉS DE NOTRE ASSOCIATION en 2025:

- "Goûters récréatifs" tous les jeudis à partir de 14 h salle de l'ancienne cantine, jeux de société, jeux de cartes, scrabble... sont proposés suivis d'un goûter; parfois amélioré comme avec la galette des Rois, les crêpes, les bugnes...

- Repas: à la ferme de Chadet, avec spectacle au Garden Palace, animé de fin d'année au restaurant scolaire.

- des sorties nocturnes: le réveil du volcan de Lemptégy, le spectacle illuminé de la fresque historique de Bridiers, "années 80" au plan d'eau d'Auzances.

- des sorties culturelles tout au long de l'année au théâtre Hélios, Athanor.

- des sorties touristiques: le lac de Vassivière et l'espace Paul Reyberolle à Eymoutiers, Saint-Saturnin et son château Royal ainsi que le panoramique des dômes.

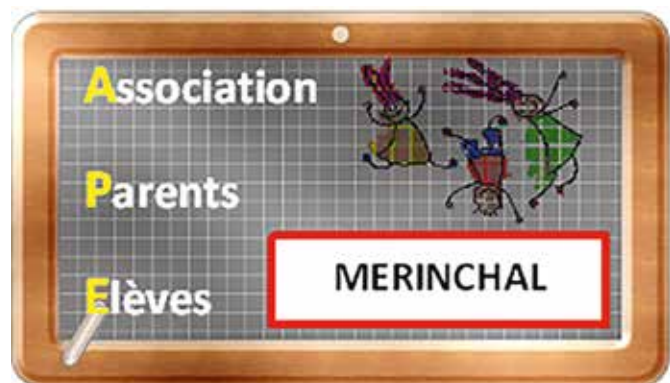
- des manifestations: repas-animé "Moules/frites", loto traditionnel, loto-bingo, concours de belote.

Dans le cadre de notre ouverture aux autres, nous avons organisé des journées intergénérationnelles en partenariat avec le cavl Agir et les "Galopins"; participé au repas de l'APSC Mérinchal (pétanque) et l'association "vieilles roues".

À l'horizon de cette année nouvelle, nous vous adressons tous nos vœux de bonne santé, nous vous souhaitons à tous de trouver force, résilience et courage pour surmonter les difficultés imposées par la vie et nous formulons l'espoir de vous voir ou revoir très vite pour des moments de convivialité et de partage.



# L'APE : Une association de plus en plus active !



L'APE (association des parents d'élèves) organise de plus en plus de manifestations avec « les traditionnelles » : repas, loto, halloween, téléthon, marché de Noël...

Cette année, l'APE a aussi décidé de participer un peu plus à la fête patronale en organisant un repas « couscous » le dimanche 29 juin 2025 midi, avec l'aide d'une autre association M'Tonic (nous les remercions vivement).

Sous un grand soleil, ce dernier a permis de réunir environ 200 personnes pour passer un moment convivial avant le défilé de la fête. Nous remercions les personnes présentes. Et en espérant se dire à l'année prochaine !

Puis une autre nouveauté, la boum des élèves de l'école qui s'est déroulée le vendredi de la sortie scolaire, les parents et enfants étaient au rendez-vous, ils sont repartis tous heureux avant les grandes vacances.

De nouvelles idées sont également dans les tuyaux.

L'assemblée générale aura lieu en début d'année, nous espérons vous voir nombreux, vous êtes les bienvenus.

A très bientôt

L'équipe de l'APE



# Cher en Scènes

## Atelier Théâtre

Après avoir exploré successivement Tchekhov puis Shakespeare, notre atelier théâtre a souhaité, cette année, s'aventurer vers un tout autre univers : le cabaret.

Nous avons ainsi remonté le fil de son histoire, depuis le 19<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui : de la Butte Montmartre à la culture underground, en passant par le French cancan, le charleston, le dadaïsme, les zazous ou encore le disco. Un voyage artistique haut en couleurs, rythmé également par les tours d'un magicien venu de loin, qui a apporté au spectacle une touche de mystère et d'émerveillement.

Ce spectacle a été créé et mis en scène par Anabelle Piery, avec une troupe d'une dizaine de passionnés.

Cette année, nous avons redémarré nos activités par des **ateliers d'improvisation** menés par Pierre Junod, permettant à chacun d'explorer sa créativité, d'oser, de se surprendre et, surtout, de partager d'agréables moments ensemble.



Nous poursuivons notre chemin théâtral au gré de nos envies, dans un esprit de découverte, d'échanges et de convivialité.

Si vous souhaitez vivre une parenthèse artistique, oublier un instant la gravité du quotidien et rejoindre une équipe chaleureuse, n'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Nous tiendrons notre Assemblée Générale le jeudi 8 janvier 2026 à 20h00.

**Contact : 06 83 05 11 88**



**hélios**  
théâtre

L'association Hélios propose tout au long de l'année des spectacles dans son théâtre situé dans le hameau de Marlanges, à deux pas du restaurant Les Soleils.

Le Théâtre Hélios offre aux artistes un écrin privilégié, et aux spectateurs la découverte de spectacles de qualité. Des temps de convivialité et d'échanges après les spectacles, autour d'un bon repas notamment, permettent de prolonger la rencontre.

**Théâtre**  
**Hélios**

Marlanges  
23420 Mérinchal  
[www.theatrehelios.fr](http://www.theatrehelios.fr)  
[contact@theatrehelios.fr](mailto:contact@theatrehelios.fr)  
[www.facebook.fr/theatrehelios](http://www.facebook.fr/theatrehelios)

Réservations spectacles

au 05 55 66 10 78

ou par courriel à

[admin@theatrehelios.fr](mailto:admin@theatrehelios.fr)

L'année 2025 a été une fois encore marquée par une belle fréquentation: la quasi-totalité des représentations a affiché complet, preuve de l'enthousiasme d'un public fidèle et curieux. Au total, 24 spectacles ont été programmés pour 27 représentations, auxquels se sont ajoutées des sorties de résidence et plusieurs soirées de "poésie musicale". Parmi les temps forts de l'année, la venue de la Cité internationale de la Tapisserie d'Aubusson et la présentation de la tapisserie monumentale "Trois chevaux badinant" d'Ahmed Mustafa, le 24 mai, à l'occasion du concert de musiques du monde du trio Maalouf.

Autre temps fort, la colonie culturelle "RENCONTRE" s'est tenue du 5 au 12 juillet. Elle a accueilli 30 jeunes de 7 à 15 ans autour d'ateliers d'écriture spontanée, de théâtre et de chant. Une semaine intense et joyeuse, qui s'est conclue par un spectacle lumineux, fruit du travail collectif. La prochaine édition est déjà programmée du 4 au 11 juillet 2026, toujours en hébergement au camping des Soleils.

Le bilan financier de l'année, bien que déficitaire, montre une nette amélioration. Cette progression est rendue possible grâce au



soutien fidèle des mécènes locaux:

Vitanutrition, le Restaurant Les Soleils, la SARL Viva Construction Bois, le Crédit Agricole Centre France, ainsi que nos adhérents et généreux donateurs. Un immense merci à chacun d'eux.

Nous remercions également la Région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Départemental de la Creuse, la DSDEN, la CAF de la Creuse et la commune de Mérinchal, pour leur accompagnement et leur soutien renouvelés.

Bien sûr, rien ne serait possible sans l'engagement indéfectible de nos bénévoles qui donnent toujours régulièrement de

leur temps et de leur savoir-faire: recherche de spectacles, gestion, billetterie, ménage, accompagnement des artistes à la gare, encadrement des jeunes, affichage, tenue du site web, etc. Leur implication est l'indispensable moteur de cette aventure.

Nous sommes heureux de vous annoncer que la programmation 2026 est presque finalisée. Environ 25 spectacles seront proposés de mars à décembre. La présentation de la saison se tiendra le samedi 7 mars 2026 à 17 h, suivie d'un concert de chants polyphoniques puis d'un bal trad'. Une soirée festive en perspective pour célébrer la réouverture du théâtre!

Cette neuvième saison marquera aussi un cap symbolique: celui des 200 spectacles programmés depuis la création du Théâtre Hélios. Comme toujours, la diversité sera au rendez-vous: théâtre, musique, danse, humour, chanson, bal trad', poésie, slam, conférence, jazz, spectacles documentaires ou d'improvisation, musiques du monde... Il y en aura pour tous les goûts!

Une saison qui promet de grands moments, une mosaïque de talents à découvrir.

**Soyez les bienvenus!**



# Le bruit de la source

## Une belle soirée, mais un écho trop timide

Sous un ciel clément et malgré le samedi 28 juin dernier, l'association Le Bruit de la Source a eu la joie d'organiser, dans le cadre de la fête à Mérinchal, une soirée musicale d'une grande qualité. Le cadre, la cour du Château de la Mothe, offrait un décor splendide, sublimé par une programmation soignée et ambitieuse, fidèle à la vocation de l'association : apporter la culture et la découverte au cœur de nos territoires ruraux.



Au programme :

- Adèle et Robin, un duo au charme folk et à la complicité évidente, dont les harmonies lumineuses ont ouvert la soirée avec douceur et sincérité.

- Jesers, artiste engagé à la plume poétique, mêlant rap et chanson française avec humanité et finesse.

- HYL, figure montante de la scène pop alternative, dont la sensibilité et la présence scénique ont conquis les spectateurs présents.

Les artistes, les bénévoles et les participants ont partagé un moment chaleureux, convivial et sincère — bref, une de ces soirées qui rappellent que la culture rassemble et élève.

Pourtant, seulement 250 personnes ont répondu présent à cet événement. C'est peu, surtout pour un rendez-vous d'une telle qualité, porté par une équipe bénévole investie et passionnée. Peut-être que certains habitants ont préféré, ce soir-là, d'autres formes de convivialité. Un choix respectable, bien sûr, chacun sa façon de célébrer la vie en communauté.

Le bilan financier, lui, est moins festif : un déficit de 9 000 €. Un chiffre qui, au-delà de l'aspect économique, interroge sur la

place que la population locale veut accorder à la culture, à la curiosité et à l'ouverture d'esprit. Il faut dire aussi que la charge administrative et sécuritaire imposée pour un événement pourtant à taille humaine a explosé le budget et demandé des jours et des jours d'échanges, de dossiers, de réunions et de travail acharné de la part des bénévoles et de la municipalité — un investissement colossal pour si peu de monde en retour.

Le Bruit de la Source avait pour ambition de proposer une programmation audacieuse, de faire découvrir de nouvelles

choses, de bousculer un peu la routine. Mais il semble que beaucoup préfèrent rester dans le confort du déjà-vu.

Pour l'heure, l'association ne prévoit rien pour 2026. Elle souhaite observer, avec un peu de recul, comment évoluera la vie locale à l'avenir.

Car la culture ne se décrète pas : elle se partage, se soutient, se cultive. Et si certains préfèrent le brouhaha des verres qui s'entrechoquent au bruit de la source, libre à eux — mais qu'ils ne s'étonnent pas, un jour, que le silence s'installe pour de bon.



# Les vieilles roues de la Source du Cher

**En 2025, du mouvement dans l'association avec un nouveau bureau suite à l'AG du 16 février 2025.**

L'association à cette année encore proposée un programme varié pour les adhérents afin de pouvoir satisfaire tant les collectionneurs de voitures, de tracteurs ou de mobylettes avec deux sorties mobylettes, une sortie voiture dans les Monédières, une sortie voiture dans le massif du Sancy.

Nous avons également organisé malgré un temps mitigé notre 1er fête des foins le 20 juillet 2025 à Mérinchal et notre 5e éditions des vieilles roues en fêtes au château de la Mothe le 14 septembre 2025.

Cette année l'association a participé à tracteurs en fêtes à Vierzon (rassemblement de tracteurs Société Française Vierzon), à la fête de Dontreix...



Si vous souhaitez participer à nos activités en 2026, n'hésitez pas à nous rejoindre en contactant le président

**Loïc SAPIN-TROUFFY**  
au 06-12-82-13-05

ou en nous envoyant un mail à [associationlesvieillesroues@gmail.com](mailto:associationlesvieillesroues@gmail.com)



# Club M'Tonic de Mérinchal



**Bienvenue(s), Bienvenu(s) sur la page officielle du club M'Tonic de Mérinchal !**



Nous proposons tout au long de l'année des activités sportives et de bien-être, ouvertes à tous : fitness, renforcement musculaire, stretching, zumba, marche active et séances extérieures selon la saison.

Ambiance conviviale, esprit d'équipe et bonne humeur garantis !

Le club organise régulièrement des événements spéciaux : séances découvertes, événements à thème (Octobre Rose), défis sportifs et participations à des manifestations locales et rencontres plaisir autour de repas ou pique-niques !

Rejoignez-nous pour bouger, partager et vous sentir au top avec M'Tonic !

Retrouvez toutes nos infos et actualités sur Facebook ou scannez le QR Code directement !



# Les Amis du Montaurat

## UNE FÊTE DE SAINT JEAN MUSICALE

Le 21 juin 2025, le village du Montaurat a de nouveau vibré au rythme de la fête de la Saint-Jean, organisée comme chaque année par l'association Les Amis du Montaurat qui a eu la bonne idée de jumeler la Saint-Jean avec la Fête de la Musique, les deux dates concordant cette année.

Sous un ciel clément et malgré une forte chaleur, les bénévoles se sont mobilisés comme chaque année pour proposer aux visiteurs viennoiseries, pains croustillants, et l'incontournable pâté de pommes de terre qui ont régalé petits et grands. Une courte nuit pour l'équipe, mais un succès qui en valait la peine !

Avec une belle affluence, les festivités se sont poursuivies par un apéro-concert en plein air, avec la participation remarquable du groupe Rillickin'Booty, originaire de la Creuse.

Ce groupe creusois, formé des musiciens passionnés



Vincent Brusel et Alexandre Seli ont enchanté les auditeurs par un concert de musique traditionnelle irlandaise. Leur répertoire mêle compositions originales et reprises audacieuses, le tout dans une ambiance festive et dansante.

Pendant ce moment musical, les bénévoles ont distribué de l'eau aux spectateurs (en raison de la chaleur) puis les ont

invités au buffet campagnard préparé minutieusement par une équipe renforcée par de nouvelles recrues.

Cette fête 2025 a renoué avec le succès après une édition 2024 bien morose, tant du point de vue de la météo que de la fréquentation.

L'association Les Amis du Montaurat continue, autant que possible, à faire vivre le village à travers l'entretien du patrimoine, des animations locales, et notamment grâce au parcours Terra Aventura qui a accueilli cette année encore plus de 1 000 visiteurs et qui est un véritable atout pour faire découvrir les charmes du hameau à un public toujours plus large.

Espérons qu'il sera possible de poursuivre ces actions en 2026 avec toujours la même passion pour la vie locale, la convivialité et le plaisir d'être ensemble !



### CONTACT

[lesamisduMontaurat@gmail.com](mailto:lesamisduMontaurat@gmail.com)  
ou 06-83-05-11-88

# Une page d'histoire sur les mines d'antimoine de Mérinchal



Reproduction d'une carte postale des mines d'antimoine du bourg de Mérinchal.

**La première concession de mines d'antimoine sulfuré, dénommée "Concession de Mérinchal", accordée le 15 juin 1901 à MM. Victor LAPEYRE (un entrepreneur de travaux publics parisien) et Frédéric FUZELIER (un chef de bureau au comptoir d'escompte à Bondy), et rappelé que son aventure avait été brève, puisque les travaux ont été suspendus dès 1904, et que la deuxième Chambre du Tribunal Civil de la Seine a ordonné, le 23 juin 1906, sa vente "en un seul lot au plus offrant et dernier enchérisseur".**

Le 8 août 1906, à l'issue d'une licitation, la concession est adjugée au seul FUZELIER, LAPEYRE s'étant retiré. Dès le 11 septembre, chez Me Victor MOYNE, notaire à Paris, il dépose les statuts d'une nouvelle société,

la **Société Anonyme des Mines** de Mérinchal, dont le siège est à Paris (3 rue de Milan). Mais la lecture de ses statuts nous apprend que le bureau de la mine était installé depuis 1901 à La Vernède, dans la maison possédée par le maire et conseiller d'arrondissement Auguste BOYER (1858-1936); géomètre, et sans doute quelque peu géologue, c'est ce dernier qui avait découvert le gisement de La Peyrouze vers 1888. Le capital social de cette nouvelle société est fixé à 500 000 F, divisé en 5 000 actions de 100 F, dont 3 500 sont attribuées à FUZELIER et aux deux autres fondateurs, un certain MALLET, ingénieur civil à St-Etienne, et le Creusois Honoré MARTINON (1854-1947), propriétaire du château de Blessac, maire de cette commune de 1884 à 1926, ancien député de la Creuse (1889-1898), vice-Président de la Société d'Agriculture de la Creuse, et membre fondateur en 1907 des "Charbonnages de Champleix", dans le Cantal, Société Anonyme ayant

pour objet l'exploitation des mines de houille dans les départements du Cantal et de la Corrèze.

Un ingénieur civil des mines alors affecté aux mines d'antimoine du Babory, en la commune de Blesle (Haute-Loire), nommé Jules SEMONSU, accepte le titre de Directeur, au traitement de 350 F et participation de 7 %. Il sera logé à La Peyrouze, dans la maison COUTURIER (ancien immeuble FAUCHER, à côté du cimetière).

Le nouveau départ semble prometteur. L'usine des Pêcheurs est rapidement édifée et mise en marche le 15 janvier 1907.

Mais, dès avril, FUZELIER, commissaire aux comptes, s'aperçoit que SEMONSU "n'envoyait que rarement au siège social des relevés de caisse, les relevés de livre de paie, enfin les pièces justificatives des dépenses qu'il était cependant tenu d'expédier tous les mois afin de permettre les vérifications".

Ce dernier finit par fournir, en octobre, "tous les éléments nécessaires pour établir l'arriéré de comptabilité", mais le tout apparaît suspect. En novembre, le Conseil d'administration parisien dépêche donc à Mérinchal un comptable, avec mission de vérifier les livres de M. SEMONSU et de son employé RICHAUD. Et il accumule contre eux les preuves les plus accablantes, constituant un détournement d'un montant de 25 398,90 F, commencé dès l'arrivée de SEMONSU, et masqué par 91 faux en écriture.

Le 20 mars 1908, MALLET, administrateur délégué, porte plainte au Parquet, et, le 5 avril suivant, une information est ouverte contre SEMONSU et RICHAUD sous inculpation de "détournements, de

*faux et usages de faux en écriture de commerce*".

SEMONSU reconnut les faux mais dit qu'il les avait commis sans en considérer la gravité, sous les ordres de MALLET, CREVECOEUR et MARTINON en vue de masquer aux actionnaires des avances considérables prélevées sur la caisse "et afférentes à des recherches de minerais divers", et il n'avait en rien bénéficié de ces malversations.

RICHAUD reconnut lui aussi les faux, ne les expliqua pas, nia avoir profité du pillage de la caisse, et affirma qu'il avait obéi aux ordres de SEMONSU son chef, qui, d'ailleurs, le couvrait.

Tous deux, qui n'avaient aucun antécédent judiciaire et jouissaient jusqu'alors "d'une excellente réputation", sont arrêtés, les 16 et 18 mai. RICHAUD est remis en liberté le 4 juin, et SEMONSU le 21 août.

L'année suivante, le 4 juin 1909, *le Petit Parisien*, l'un des principaux quotidiens nationaux sous la Troisième République, rapporte que le Parquet d'Aubusson s'est transporté à Mérinchal pour instruire "une affaire de faux"; quant au quotidien local, le Mémorial de la Creuse, il précise que "*les détournements seraient très importants et plusieurs personnes seraient impliquées dans cette affaire qui est appelée à avoir un grand retentissement*".

Il semble que SEMONSU ait été congédié, puisqu'un nouveau Directeur, Elie BARAIGE (1853-1930), est attesté à Mérinchal en septembre 1909. Dès le 6 octobre, en dépit de l'opposition du Conseil d'Administration, il suspend les travaux en attendant que les actionnaires trouvent les ressources financières nécessaires à la reprise, ce qui lui vaut d'être licencié. Dans les semaines qui suivent, les autres salariés maintenus pour l'entretien (géomètre, chef mineur

et comptable) quittent leur emploi, faute d'avoir touché leur salaire...

En février 1910, la Société Anonyme des Mines de Mérinchal est mise en liquidation, moins de trois ans et demi après sa constitution.

Le 25 mars, le Tribunal Correctionnel d'Aubusson condamne M. ANTOINE, Président du Conseil d'Administration, à deux amendes de 100 F "pour avoir contrevenu aux lois de législation des mines".

Quant à SEMONSU et RICHAUD, ils sont acquittés le 26 avril, par la Cour d'Assises de la Creuse, le Ministère public ne s'étant pas opposé aux circonstances atténuantes. À noter que RICHAUD était "*absent pour maladie*".

L'aventure des mines de Mérinchal aurait pu s'arrêter là, mais, dès le 15 mars 1910, un contrat d'amodiation (exploitation d'une terre ou d'une mine moyennant une redevance périodique) est signé avec la Compagnie minière et Métallurgique d'Auzon (Haute-Loire), représentée par M. Just Octave SUTTER, qui exploitait les mines de Giat.

Cette troisième fois sera la bonne, puisque les travaux reprennent en 1912 et durent jusqu'en 1932.

J'ai voulu en savoir un peu plus sur SEMONSU et RICHAUD, dont l'instruction rapporte qu'ils jouissaient "*d'une excellente réputation*".

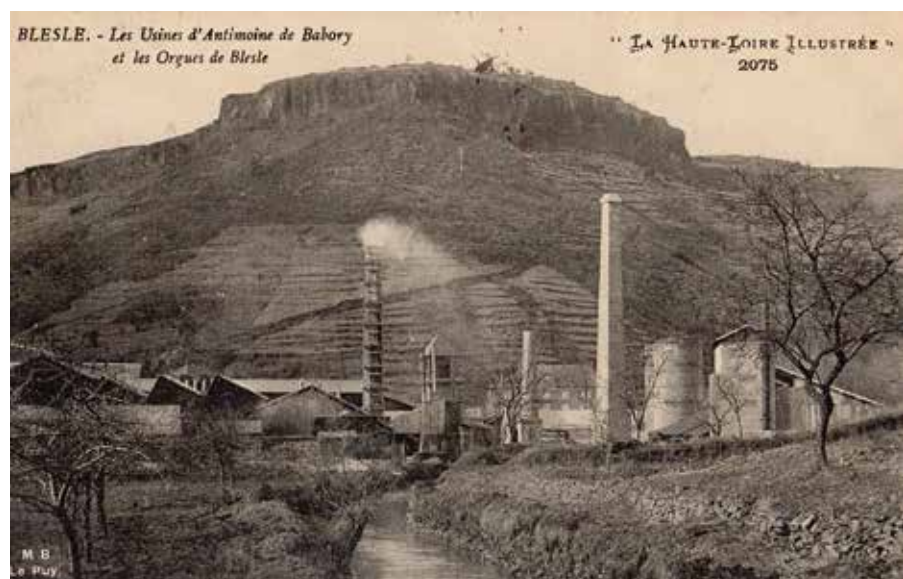
**Jules SEMONSU** était issu d'une famille de tradition minière.

- Son père, au patronyme bien représenté dans les Combrailles, était natif de Youx (à côté de St-Eloy-les-Mines); puis il s'est fixé à Charbonnier-les-Mines (Puy-de-Dôme), où est né Jules en 1875.

- Jules a étudié à l'École des Maîtres mineurs d'Alais (aujourd'hui Alès, dans le Gard)

- Il avait une sœur, Marie, qui avait épousé à Paris, en 1900, Gustave Marie Robert POIRIER DE NARCAY, médecin, alors Conseiller Municipal de Paris et Conseiller Général de la Seine (et futur député). Peut-être est-ce cette prestigieuse alliance qui lui a permis d'entrer en relation avec FUZELIER ou MARTINON. Parmi les témoins de ce mariage, on relève un autre Conseiller Municipal de Paris, un député, un journaliste et un publiciste...

- Lui-même s'est marié en 1900, à Blesle, avec Gabrielle PORTAL (1880-1976), fille du directeur des usines d'antimoine du Babory, où le couple SEMONSU-PORTAL est attesté au



Reproduction d'une carte postale des usines d'antimoine du Babory.

recensement de 1906, juste avant que l'époux ne prenne la direction de l'usine de Mérinchal.

- Durant son séjour à Mérinchal, en octobre 1907, SEMONSU eut un fils, Édouard Jules Antoine (décédé à Marseille en 1988).

#### Albert RICHAUD

- Né en 1888 à Frugères-les-Mines (Haute-Loire);

- marié à 18 ans, en 1906 à Grenier-Montgon (Haute-Loire) où son père était instituteur; dans l'acte, il est dit "employé de bureau";

- attesté à Mérinchal entre février 1907 et 1909; il s'intitule alors "employé des mines", ou "Comptable", ou "Dessinateur";

- lui aussi eut un enfant à Mérinchal: Rolande, née le 10 février 1907 (décédée en 1944), mère d'une fille décédée en 2021 à Massiac (Cantal);

- conscrit de Mérinchal en 1908, il est de santé fragile. En 1909, il est réformé n° 2 pour "bronchite chronique et amaigrissement rapide". Son absence au procès d'avril 1910 ne saurait donc être taxée de "maladie diplomatique".

L'affaire des faux en écriture ne semble pas avoir terni leur crédit à Mérinchal, puisque, le 11 février 1909, à Mérinchal même, ils sont **deux témoins du mariage de Paul LAPORTE** (1883-1951), menuisier au bourg, issu d'une famille bien en vue (grand-oncle de la regrettée "Michou", demeurant dans l'actuelle Maison Paroissiale, alors surnommée "chez Laporte de l'église") avec Victorine NUGIER (1888-1939), la fille d'un chef mineur, précédemment affecté au Babory.

Or, la sœur de l'épouse, Marie NUGIER (1884-1980), était mariée depuis 1902 à André Félix PORTAL (1878-1965), autre chef-mineur, qui n'était autre que le beau-frère de SEMONSU.

Sur la **photographie de mariage LAPORTE-NUGIER**, ces personnes pourraient être celles qui sont assises au premier rang à droite du marié (à gauche sur la photographie), et SEMONSU et RICHAUD parmi les trois élégants portant des chapeaux hauts de forme. Cette photographie immortalise ces derniers moments fastes à Mérinchal, puisque, en 1910,

tous ces protagonistes ont repris le chemin de la Haute-Loire:

- en juin, Albert RICHAUD décède à Grenier-Montgon; dans son acte de décès, il est dit "sans profession";

- en juillet, Jules SEMONSU est attesté comme concessionnaire de l'éclairage électrique de la ville de Sainte-Florine;

- Quant à Paul LAPORTE, dès son mariage, il s'est installé chez son beau-père, au Babory, comme cimentier et entrepreneur de matériaux de construction. Et si, pour tous, l'aventure à Mérinchal s'est arrêtée en 1909, elle continue encore du côté de Blesle, où la société Laporte Matériaux existe toujours.

Philippe QUIGNON-RICHARD



Photographie du mariage LAPORTE-NUGIER de 1909 qui appelle ce lien entre les deux lieux.

# Le Crime de Marius Gounaud

(Suite du Bulletin Municipal 44)



Selon le récit de Bernard Chevalier, d'après les lettres écrites de Madame Boissière, épouse de Léon Boissière. Elle narre l'existence chaotique de son neveu Marius devenu assassin.

Marguerite Gounaud est née à Mérinchal le 21 mai 1875, dans une famille de Boulangers. Elle a épousé Léon Boissière, qui était alors Maître d'Hôtel, à Paris le 24 mars 1900. Par la suite il s'est reconverti comme concierge rue Constantine dans le 7<sup>e</sup> Arrondissement. Nous avons eu deux enfants, Henriette qui est née en 1901, et Jacques qui a vu le jour en 1904. Nous avons accueilli le fils de ma sœur Caroline, Marius, né en 1899 à Mérinchal, venu à Paris à l'âge de 15 ans, cet enfant était difficile, terrible et turbulent à élever.

Ce misérable, nous l'avons soigneusement entouré de bienveillance et nous avons donné nos bons soins comme si c'était notre propre fils. Mon mari l'a fait intégrer en tant que Groom à la Banque de Provence à Paris.

Cependant, il était paresseux et refusait de faire quoi que ce soit. À 19 ans, Il fut incorporé le 24 avril 1918 sous les drapeaux. À sa libération son certificat de bonne conduite lui avait même été refusé. À son retour, nous pensions qu'il serait plus calme et serein, mais son attitude resta la même qu'à son départ. Il fut condamné à 8 mois de prison pour recel et port d'uniforme et de décorations. Il entretenait de mauvaises fréquentations, et sollicitait fréquemment des fonds à mon époux pour épurer ses créances. Mon pauvre Léon, qui était toujours trop accom-

modant, lui prêtait constamment de l'argent pour régler ses dettes.

Au moment de mon départ pour le Mont-Dore en Auvergne, a-t-elle dit, j'avais une sorte de pressentiment du drame qui allait se dérouler, je demandais alors à mon mari de me laisser différer mon voyage. Je savais mon neveu être capable de mauvais coups, capable de tout pour nous voler. Je n'aurais jamais cru qu'il pourrait aller jusqu'à l'assassiner. Mais mon pauvre époux, qui était la bonté même et ne voyait pas le mal, m'a recommandé de m'en aller à ma cure thermale sereinement. Quant à Marius, me dit-il, il ne vaut certes pas cher, mais cependant, il ne se rendrait pas coupable d'un acte de violence à mon égard!

Marius Gounaud au moment où il commit son crime, je pense d'ailleurs qu'il l'avait prémédité, puisqu'il était porteur d'un revolver, était absolument dénué de ressources. Il devait, en effet, une somme de 400 francs à la brasserie de l'Avenue Ledru-Rollin, où avant son crime il devait avoir un rendez-vous avec son amie Madeleine Mousard, cette dernière se défendait avec énergie d'avoir le surnom de Nénette. Marius devait également une somme de 200 francs à cette jeune femme. Enfin, Il devait de l'argent partout à Paris mais également à Mérinchal. Il était donc impératif pour lui de régler ses dettes et de dénicher des fonds pour subvenir à ses propres nécessités. Il s'était probablement rendu à Mérinchal pour solliciter un soutien financier de sa famille, qu'il a sûrement débitée pour faire la fête. Il effectuait fréquemment le trajet entre Paris et Mérinchal, sans jamais vraiment savoir où il était vraiment bien.

À son retour à Paris, c'est sur son oncle que le triste personnage jeta son dévolu pour se fournir l'argent qu'il lui fallait, quelques heures après son épouvantable forfait. Ajoutons qu'indépendamment des bijoux qu'il prit dans un tiroir de la commode, il déroba une somme de 1600 francs. Enfin une

liasse de bons de la Défense Nationale avait disparu également, une somme de 2000 francs. Il manque également à Madame Boissière des livrets de Caisse d'Épargne, des récépissés de valeurs, son livret de famille. Il avait fait main basse sur tout ce qu'il avait trouvé dans le logement après son crime.

Marius, incarcéré à la Maison d'Arrêt de la Santé, apprend avec effroi le rejet de son pourvoi auprès de la Cours de la Chambre Criminelle de Cassation. Il a estimé, qu'à partir de ce jour-là, que sa vie future serait de courte durée.

- Il questionnait fréquemment ses gardiens: - Est-ce que c'est prévu pour demain?

Le jour de son exécution, le 24 janvier 1923, l'Aumônier du Pénitencier l'Abbé Berthaud qui ne souhaitait pas l'abandonner dans cet ultime voyage, l'avait accompagné de la prison de la Santé au carrefour du Quartier de Montparnasse où était installé l'échafaud. Marius lui avait expliqué durant le trajet, qu'il n'avait jamais eu l'intention de tuer son oncle, mais simplement de l'effrayer. Cependant, en actionnant le barillet du revolver, la balle se retrouvait positionnée devant la chambre du canon et le coup était parti. Il était tellement endetté envers tout le monde qu'il a profité de ce triste incident pour s'emparer de tous les fonds et objets se trouvant dans la loge. Il se désolait profondément pour son acte, mais il était déjà trop tard pour faire marche arrière. Une fois arrivé sur le site du supplice, l'Aumônier descendit le premier du fourgon pour apporter son soutien et réconfort dans ces derniers instants, qui ont été caractérisés par le sang-froid et le courage de Marius, qui n'a pas flanché face à la guillotine.

Sauf un léger incident a marqué la fin de cette émouvante exécution. Un garde municipal, qui se trouvait dans le service d'ordre à proximité de l'échafaud, s'est évanoui.

Bernard Chevalier

# Coloriage



# Les mots cachés

A	L	E	P	T	N	C	I	G	O	G	N	E	B	E	C	A	S	S	E
E	R	O	M	I	I	A	I	G	R	E	T	T	E	W	P	J	U	E	V
E	T	G	R	E	N	P	R	Y	P	G	O	T	Q	O	Z	O	E	T	E
L	B	T	U	I	U	S	I	O	Y	P	O	N	U	H	C	L	L	T	U
R	Z	L	E	S	O	C	O	P	M	U	I	I	I	U	L	E	L	E	R
E	M	W	H	N	Q	T	A	N	R	R	L	R	O	I	P	A	E	U	G
M	E	M	C	B	N	E	W	N	A	L	O	C	A	P	R	T	R	O	P
O	S	A	E	M	T	O	E	T	O	N	R	C	U	A	E	X	E	H	I
U	A	C	P	E	G	A	R	T	D	E	R	H	P	R	I	T	T	C	E
E	N	A	N	P	U	E	X	E	I	Q	D	E	E	R	V	N	R	G	T
T	G	R	I	P	L	W	L	V	G	N	R	N	D	A	C	R	U	R	T
T	E	E	T	A	T	L	R	G	A	R	N	R	N	S	G	O	O	O	E
E	R	U	R	N	E	E	E	L	U	O	E	N	E	E	U	I	T	U	V
R	I	X	A	I	P	A	E	C	D	P	E	B	S	R	O	T	E	G	U
C	C	U	M	E	I	O	H	R	T	A	A	O	U	I	B	E	B	E	A
G	R	I	V	E	G	E	A	R	U	V	F	G	B	N	I	L	E	G	F
B	I	R	O	L	E	H	C	E	P	E	C	I	P	P	H	E	R	O	N
U	R	U	B	U	C	O	L	I	B	R	I	R	M	A	A	T	G	R	I
B	O	U	V	R	E	U	I	L	L	O	N	G	I	S	S	O	R	G	O
Z	A	L	O	U	E	T	T	E	U	A	E	N	I	O	M	S	N	E	N

AIGRETTE

ALOUETTE

ARA

ARGUS

BECASSE

BERGERONNETTE

BOUVREUIL

BRUANT

BUSE

CAILLE

CHARDONNET

CHOUETTE

CIGOGNE

COLIBRI

CORMORAN

COUCOU

EMEU

EPERVIER

ETOURNEAU

FAUVETTE

GEAI

GOELAND

GREBE

GRIVE

GRUE

GYPAETE

HERON

HIBOU

HIRONDELLE

HUPPE

LORI

LORIOT

MACAREUX

MARTINPECHEUR

MERLE

MESANGE

MOINEAU

MOUETTE

PAON

PERDRIX

PERRUCHE

PICEPECHE

PIE

PINSON

PIPIT

POUILLOT

RALE

ROITELET

ROSSIGNOL

ROUGEGORGE

SERIN

TARIN

TOURTERELLE

VANNEAU

URUBU

